



--- ATTENTION : CONSERVEZ CETTE LICENCE SI VOUS REDISTRIBUEZ CE FICHER ---  
License ABU

-----  
Version 1.1, Aout 1999

Copyright (C) 1999 Association de Bibliophiles Universels  
<http://abu.cnam.fr/>  
[abu@cnam.fr](mailto:abu@cnam.fr)

La base de textes de l'Association des Bibliophiles Universels (ABU)  
est une oeuvre de compilation, elle peut être copiée, diffusée et  
modifiée dans les conditions suivantes :

1. Toute copie à des fins privées, à des fins d'illustration de l'enseignement  
ou de recherche scientifique est autorisée.
  2. Toute diffusion ou inclusion dans une autre oeuvre doit
    - a) soit inclure la presente licence s'appliquant a l'ensemble de la  
diffusion ou de l'oeuvre dérivée.
    - b) soit permettre aux bénéficiaires de cette diffusion ou de cette  
oeuvre dérivée d'en extraire facilement et gratuitement une version  
numérisée de chaque texte inclu, muni de la présente licence. Cette  
possibilité doit être mentionnée explicitement et de façon claire,  
ainsi que le fait que la présente notice s'applique aux documents  
extraits.
    - c) permettre aux bénéficiaires de cette diffusion ou de cette  
oeuvre dérivée d'en extraire facilement et gratuitement la version  
numérisée originale, munie le cas échéant des améliorations visées au  
paragraphe 6, si elles sont présentes dans la diffusion ou la nouvelle  
oeuvre. Cette possibilité doit être mentionnée explicitement et de  
façon claire, ainsi que le fait que la présente notice s'applique aux  
documents extraits.
- Dans tous les autres cas, la présente licence sera réputée s'appliquer  
à l'ensemble de la diffusion ou de l'oeuvre dérivée.
3. L'en-tête qui accompagne chaque fichier doit être intégralement  
conservée au sein de la copie.
  4. La mention du producteur original doit être conservée, ainsi  
que celle des contributeurs ultérieurs.
  5. Toute modification ultérieure, par correction d'erreurs,  
additions de variantes, mise en forme dans un autre format, ou autre,  
doit être indiquée. L'indication des diverses contributions devra être  
aussi précise que possible, et datée.
  6. Ce copyright s'applique obligatoirement à toute amélioration  
par simple correction d'erreurs ou d'oublis mineurs (orthographe,  
phrase manquante, ...), c'est-à-dire ne correspondant pas à  
l'adjonction d'une autre variante connue du texte, qui devra donc  
comporter la présente notice.

----- FIN DE LA LICENCE ABU -----

--- ATTENTION : CONSERVEZ CET EN-TETE SI VOUS REDISTRIBUEZ CE FICHER ---

<IDENT dicohisto>  
<IDENT\_AUTEURS fourniere>  
<IDENT\_COPISTES swaelensg>  
<ARCHIVE <http://abu.cnam.fr/> >  
<VERSION 1>  
<DROITS 0>  
<TITRE L'Esprit dans l'histoire (1857)>  
<GENRE prose>

# **Livros Grátis**

<http://www.livrosgratis.com.br>

Milhares de livros grátis para download.

<AUTEUR Edouard Fournier>  
<NOTESPROD>

«L'Esprit dans l'histoire», publié en 1857, étudie l'origine de nombreuses citations historiques, et leur attribution parfois erronée. Son auteur, Edouard Fournier, a également écrit «Les Lanternes, histoire de l'ancien éclairage de Paris», «Histoire des hoteleries et cabarets», «Les mots des autres» et «Paris démoli». L'édition qui a servi de base à la présente numérisation peut être consultée à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève.

«L'Esprit dans l'histoire», published in 1857, determines the origin of numerous historical quotations, and how they are sometimes misattributed. The author, Edouard Fournier, also wrote «Les Lanternes, histoire de l'ancien éclairage de Paris», a study on urban lighting in Paris, «Les mots des autres», «Histoire des hoteleries et cabarets» and «Paris démoli». The original volume from which the following digital version has been produced can be consulted at the Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève, in Geneva, Switzerland.  
</NOTESPROD>

----- FIN DE L'EN-TETE -----

----- DEBUT DU FICHIER dicohisto1 -----

## L'ESPRIT DANS L'HISTOIRE

Recherches et Curiosités sur les mots historiques,

par Édouard Fournier.  
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13, Paris.  
1857

--- I ---

Je veux tenter de faire aujourd'hui, pour tous les *mots* soi-disant *historiques* qui courent par le monde et dans la plupart des ouvrages sur l'histoire de France, ce que j'ai entrepris pour les *citations* dans le petit livre *l'Esprit des autres*. Je veux encore ici, mais dans une matière plus sérieuse, tâcher de rendre à chacun ce qui lui appartient, et surtout de lui enlever ce qui ne lui appartient pas; car je le prévois d'avance, j'aurai plutôt à dépouiller le mensonge qu'à enrichir la vérité. Heureusement celle-ci trouve surtout son compte dans chaque erreur que l'on détruit.

--- II ---

Je me donne là, je le sais, un labeur rude et téméraire; cependant, tant est vif mon désir de démolir le faux et d'arriver au vrai, tant est grande ma haine pour les banalités rebattues, pour les héroïsmes non prouvés, pour les scandales et pour les crimes sans authenticité, je voulais étendre ce petit travail bien au delà des limites que je me suis définitivement assignées, et qui sont celles de *l'histoire de France*.

C'est à l'histoire tout entière que je voulais d'abord me prendre, principalement pour les époques anciennes, les beaux temps des mensonges; mais j'ai reculé devant ce grand effort, après l'avoir un peu mesuré.

J'avoue toutefois qu'il m'en coûte d'y renoncer et de circonscire ma tâche. Il eût été si bon de dauber d'importance sur ces immortelles erreurs! Refaisant en grand le livre ébauché, il y a cent vingt ans, par l'abbé Lancelotti, *Farfalloni de gli antichi storici* (Venetia, 1736) (1), j'aurais trouvé tant de plaisir et peut-être tant d'honneur à émietter l'un après l'autre tous ces menus mensonges de l'antiquité, toutes ces fables légendaires du moyen âge, nos siècles héroïques à nous autres gens des temps modernes; je me serais si bien complu à repasser, flambeau en main, à travers ces ombres menteuses, qui ne se sont faites si épaisses et si impénétrables que pour mieux cacher des erreurs, que pour voiler plus sûrement de faux héros!

[(1) Il parut, en 1770, une traduction de ce livre par J. Oliva, sous ce titre : *Les Impostures de l'histoire ancienne et profane*, 2 vol. in-12.]

J'aurais, par exemple, abordé franchement l'histoire grecque. J'aurais dit à l'Egyptien Cécrops: Vous en avez menti quand vous avez prétendu que vous veniez d'Egypte; au Phénicien Cadmus: Il n'est point vrai que vous soyez arrivé de Phénicie (2).

[(2) Pour ces deux faits, voy. *De la Colonisation de l'Ancienne Grèce*, par Henri Schnitzler, dans le tome 1 de la *Littérature grecque*, par SchOEll.]

J'aurais cherché ce qu'il faut croire de la grande affaire des Thermopyles. (1)

[(1) Voy. à ce sujet, l'Introduction au *Voyage du Jeune Anacharsis*, 1ere édit. p. 134 et p. 252, note VIIe. Le savant abbé Barthélemy prouve qu'au lieu de trois cents hommes, c'est sept mille au moins que Léonidas commandait selon Diodore, et même douze mille, s'il fallait en croire Pausanias. Voy. aussi un curieux article du *Magasin Pittoresque*, juin 1844 p.190. Le combat des trois cents Spartiates y est mis au rang des préjugés et des erreurs historiques, ainsi que le fameux colosse de Rhodes. ]

M'aventurant dans une autre série de souvenirs, j'aurais dit, à Esope son fait; tout au moins l'aurais-je dépouillé de sa bosse trop proverbiale, et cela, de par l'autorité toute académique de M. de Méziriac. (2)

[(2) *Vie d'Ésope*, dans les *Mémoires* de Salengre, t. 1 p. 91.-- *Dict.* de Bayle, in-fol., IV, p. 839. -- Bentley *Dissertation sur les fables d'Ésope*.--Un autre bossu d'esprit, le jongleur Adam de la Halle, se trouve avoir été aussi gratuitement paré de l'ornement ésopeque. Dans une de ses pièces *C'est du roi de Sézile*, mss. de La Vallière), il dit lui-même:

*On m'appelle bossu, mais je ne le suis mie.*

simple erreur de *forme*. Ce qui est plus grave, c'est celle de M. Beuchot. qui, dans la *Biographie universelle*, confond le trouvère Adam de Halle avec le chanoine Adam de Saint-Victor, mort cent ans auparavant.]

Pour le procès que les fils de Sophocle firent à leur père (3), j'en aurais appelé devant la Vérité.

[(3) *Mélanges* de Malte-Brun, t. III, p. 55.]

Je me serais encore curieusement enquis de ce qu'était Sapho, et peut-être aurais-je ramené son fameux suicide du saut de Leucade à la réalité toute prosaïque d'une mort très-naturelle (1) ; j'aurais voulu chercher un peu ce qu'il y a de vrai dans l'histoire de Denys-le-Tyran devenu maître d'école à Corinthe (2); voir aussi ce qu'était le prétendu tonneau de Diogène (3), etc., etc., etc., mille autres choses enfin; car je ne vous détaille là, bien entendu, que le très-maigre sommaire de mon programme.

[(1) *Les Saisons du Parnasse*, t. VI, p. 164. -- *Sapphonis Mythilenaee fragmenta*, par C. F. Neue, 1827, in-4.-- M. J. Mongin dans sa remarquable Notice de Sappho de l'*Encyclopédie nouvelle*, a dit: « L'histoire merveilleuse du jeune Phaon, telle que la rapporte Poliphatus, et la *tradition du saut de Leucade* sont des récits populaires qui ne manquent pas, je crois d'une certaine antiquité: mais c'est après coup et au temps de l'épicurisme, qu'ils auront été rattachés au nom de Sappho. Pour ce qui est au moins du saut de Leucade, la chose m'est évidemment prouvé. »

(2) Voy. le curieux travail de M. Boissonnade, *Notice des Manuscrits*, t. X, p. 157 et suiv.

(3) Spon, *Miscellanea*, p. 125. -- *Notices et extraits des manuscrits*, t. X, p. 133-137. -- Spon a donné, d'après un monument ancien, la figure de l'amphore fêlée dans laquelle Diogène s'était fait un gîte. Elle a été reproduite à la page 50 du tome 1er de notre *Histoire des hôtelleries et cabarets*.]

Pour l'histoire romaine, j'aurais fait bien davantage, et sans même avoir besoin de recommencer les destructions historiques de Niebühr.

J'aurais tâché de prouver le fort et le faible de la *légende* des Horaces et des Curiaces (1).

[(1) *Magasin Pittoresque*, juin 1844, p. 190.-- Du temps même de Tite-Live, on était déjà si peu sûr de la vérité du fait, que l'historien écrit: « On ne sait auquel des deux peuples appartenait soit les Horaces, soit les Curiaces. » liv. 1, ch. 24.]

Dans l'histoire des fils de Brutus envoyés à la mort par leur père, j'aurais montré le crime et la férocité où l'on a cherché la vertu et la force d'âme (2); j'aurais aussi étudié à fond dans son mensonge la fable héroïque de Régulus (3).

[(2) *Bibliothek für Denker ...* 1786. -- *Esprit des Journaux*, Juin 1786, p. 414.

(3) Voy. une dissert. de M. Rey, *Mém. de la Société des Antiquaires*, t. XII. p. 101-

152. -- Tite-Live atteste le fait, lit-on dans Moréri (art. *Régulus*); or, la *décade* où Tite-Live a pu en parler est perdue!]

Je me serais ingénié, avec Montesquieu, de découvrir ce qu'il y a de vrai ou plutôt de complètement faux dans l'opinion qui accuse Annibal d'avoir commis une lourde faute, en n'attaquant pas Rome après la bataille de Cannes, et en s'allant perdre dans les délices de Capoue (4). J'aurais voulu voir, en compagnie de Dutens, s'il fut possible au héros carthaginois de fondre les rochers avec du vinaigre (5); et si le même dissolvant fut assez énergique pour réduire en liqueur l'une des perles qui pendaient aux oreilles de Cléopâtre (1).

[(4) Montesquieu, *Grand. et décad. des Romains*, ch. 4.  
(5) *Dutensiana*, P. 35.  
(1) Voy. la traduction de J. Oliva citée plus haut. p. 3. ]

Je me serais fait un devoir d'élucider, après le savant Mongez (2), ce qu'il y a de fausseté romanesque dans le récit de Claudius Donatus, qui veut qu'Octavie soit tombée pâmée de douleur en écoutant Virgile lui lisant le *Tu Marcellus eris*. Je vous aurais aussi fait prouver, par un très-curieux passage de Bulwer, comment Archimède ne dut pas dire: « Donnez-moi un point d'appui et avec un levier je remuerai le monde »: il était trop grand mathématicien pour cela (3).

[(2) *Iconographie romaine*, t. II.  
(3) Revue de Paris, août 1833, p. 210.]

M. Alfred Maury, invoqué à propos, serait venu vous démontrer que César ne dit pas et ne put pas dire au pilote qu'effrayait la tempête: *Quid times, Cæsarem vehis?* (Pourquoi craindre ? tu portes César) (4); et Lebeau (5), tout classique qu'il soit, m'eût aidé à prouver très-facilement que la disgrâce de Bélisaire et son aveuglement, sur lequel nous nous sommes tant apitoyés, sont, en dépit du poète J. Tzetzès, encore du roman dans l'histoire.

[(4) *Revue de Philologie*, vol. I, n° 3, et *Revue de Bibliographie*, avril 1845, p. 331.-  
-M. Maury se demande pourquoi César n'en a pas parlé dans ses *Commentaires*, puis prouve qu'en effet, vu le peu de vérité de l'aventure, il lui eût été assez difficile d'en faire mention. Napoléon n'y croyait pas non plus et s'en moquait. *Souv. diplomat.* de lord Holland (tr. franç., 1851, in-12, p. 233.  
(5) *Hist. du Bas-Empire*, I. XLIX, ch. 67.]

J'aurais enfin passé au crible les vertus de Scipion l'Africain; sa continence vis-à-vis de Sophronisbe, examinée ainsi d'un peu près, eut peut-être couru de grands risques (1).

[(1) Voy. un fragment des *Annales* de Valerius dans les *Noctes Atticæ* d'Aulu-Gelle, liv. VI, ch. 8.--Napoléon rangeait encore ce conte parmi « les niaiseries historiques » ridiculement exaltées par les traducteurs et les commentateurs. » *Mémorial de Sainte-Hélène*, sous la date du 21 mars 1816.]

Plus d'un grand homme eût perdu à mon analyse quelque vertu peu authentique, quelque belle parole devenue célèbre sans preuve; mais, en revanche, il serait arrivé aussi que les maudits de l'histoire, à la scélératesse plus fameuse que suffisamment contrôlée, se seraient souvent bien trouvés de mon examen, et en seraient sortis déchargés de quelques crimes. Il y aurait eu ainsi compensation.

Je ne réponds point, par exemple, que Néron n'eût pas été quelque peu innocenté; mais ce qui est tout à fait certain, c'est que, de par la haute autorité de Heyne (2), le *farouche* Omar -- c'est l'épithète consacrée -- serait sorti absous du grand crime qui a fait sa célébrité: l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie.

[(2) *Opuscula Academica*, t. 1, p. 129, et t. VI, p. 438.]

Il était homme sans doute à n'en pas respecter un volume, mais quand il arriva tout était brûlé et fumait encore. On pourrait donc, tout au plus, l'accuser d'une intention qu'aurait punie un mécompte; or, en bonne justice, ce n'est pas suffisant pour les anathèmes de l'histoire.

Dans les temps plus rapprochés de nous, que de fables dignes des temps anciens j'aurais trouvées encore: la rude prison de Galilée, qui ne fut en réalité que la captivité la plus douce et la plus bénigne dans le palais d'un prélat ami (1); toute l'histoire des *Vêpres siciliennes*, notamment l'épisode du médecin Procida, qui, bien loin d'être le chef du massacre, ne put même pas y prendre part (2); quelques aventures de Christophe Colomb aussi, la fable de l'OEuf qu'il brisa pour le faire tenir debout (1); l'anecdote de ses trois jours d'attente et d'angoisses au milieu de l'équipage menaçant auquel il a promis la terre, petit drame très-émouvant dans le récit qu'en a donné Robertson (2), mais qui s'est trouvé n'être qu'un gros mensonge après l'examen qu'en a fait M. de Humboldt (3).

[(1) Barbier, *Examen critique des biographies*, t. I, p. 365; voy. aussi Libri, *Hist. des sciences en Italie*, t. IV pag. 259 et suiv. -- Ce qu'on a dit de la prison du Tassé n'est pas plus prouvé. Valery, *Voyages en Italie*, 1833, in-8, t. II, p. 93-95.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1843, p. 480-483; voy. aussi un article d'Hoffmann dans le *Journal des Débats*, 1er décembre 1815.

(1) Navarette. *Les Quatre Voyages de Colomb*, in-8 t. I, p. 116, et un article de M. Berger de Xivrey (*Revue de Paris*, 25 nov. 1838, p. 269).

(2) *Hist. d'Amérique*, t. I, p. 117.

(3) *Examen critique de l'histoire de la Géographie du nouveau Continent*, t. I. p. 245.]

J'aurais encore cherché querelle au même Robertson pour tout ce qu'il a dit touchant le séjour de Charles-Quint au monastère de Saint-Just, son amour des horloges, son enterrement anticipé, etc., et mille autres fables dont il m'eût été d'autant plus facile d'avoir raison que les excellents livres de MM. Mignet et Amédée Pichot semblent publiés tout exprès pour m'aider dans cette réfutation (4).

[(4) Voy. aussi *Bull. de l'Alliance des Arts*, 10 oct. 1843, p. 123, un article dans lequel on analyse avec grand soin la lettre écrite par M. H. Wheaton au secrétaire

de l'Institut national de Washington, touchant ces erreurs de l'historien de Charles-Quint. M. Wheaton, dans sa réfutation, s'autorise surtout de l'ouvrage de D. Thomas Gonzalez ainsi que des mss. de Quesa et de Velasquez de Molina, celui-ci secrétaire privé de l'empereur.]

Que vous dirais-je de plus? Me prenant aussi corps à corps avec la légende de Guillaume Tell, je l'aurais renvoyée parmi les contes du Danemark, comme on s'en avisa justement dès l'année 1760 (1); et, ne croyant en cela faire tort qu'à un trop éternel mensonge et point du tout à une nation qui, pour perdre son héros traditionnel, n'en restera pas moins très-héroïque, je n'aurais pris nul souci des brochures qu'ont publiées pour le revendiquer Messieurs X. Zuraggen (2) et J. J. Hisely (3), non plus que de je ne sais quelle charte imaginée tout exprès par les jésuites de Fribourg (4).

[(1) C'est le fils aîné de Haller, qui, dans un petit écrit intitulé *Fable Danisch*, essaya de prouver ainsi la fausseté du fait. Son livre, qui fut condamné au feu, est aujourd'hui très-rare.

(2) *Vertheidigung des Wilhelm Tell*, Fluelen, 1824, in-8.

(3) *Guillaume Tell et la Révolution de 1307, etc.* Delft, 1828, in-8.

(4) Bull. de l'Alliance des Arts t. III, p. 155.--*La légende dont celle-ci n'est qu'une imitation transposée remontait à 965. On la trouve parmi les traditions populaires du Danemark recueillies par Saxo Grammaticus (Leipzig, 1771, p. 286). Haller, dans sa réfutation, Fable Danisch\_, s'appuyait surtout de cette similitude.]*

L'histoire d'Angleterre m'aurait enfin fourni une très-ample matière: par exemple, l'examen approfondi de la mort des enfants d'Edouard, qui, selon Buck et Walpole (1), ne furent peut-être point assassinés par les ordres de Richard III; la mort aussi du duc de Clarence, qui ne fut pas, comme on le répète depuis quatre siècles sur la foi d'un quatrain menteur., qui ne fut pas, dis-je, noyé dans un tonneau de malvoisie (2); la question si souvent débattue de l'exhumation du cadavre de Cromwell et des outrages infligés à ses restes par l'ordre de Charles II (3); quoi donc encore ? l'histoire si intéressante et faisant si bien tableau, mais, hélas ! si peu vraie, de Milton dictant à ses filles son *Paradis perdu*. Pour celle-ci, elle n'est pas même possible, puisqu'en effet Milton, selon Samuel Johnson, n'avait jamais voulu que ses filles apprirent à écrire (4) !

[(1) Voy. son livre *Essai hist. et crit. sur la vie de Richard III*, traduit par M. Rey. Paris, 1819, in-8.

(2) John Bayley, *the Historie and Antiquities of the Tower of London*. -- Paulmy, *Mél. d'une gr. Bibliot.* Lecture des poètes français), t. IV, p. 319.--Michelet *Hist. de France*, t. VI, p. 453.--Rabelais, liv. IV ch. 33, *ad fin.* note de Le Duchat.

(3) *Gentleman's Magazine*, mai 1825, p. 350.--Henry Halford, *Essays and Orations*.

(4) Vie de Milton\_, trad. franç. Paris 1813, in-12 t. I.]

Oui, tout cela, certes, eût été excellent à développer dans la pleine lumière des preuves curieuses et imprévues! Il faut pourtant, de toute nécessité, que je me



l'interdise. Je me suis fait la promesse de ne toucher ni à l'*histoire ancienne*, ni à l'*histoire étrangère*.

L'histoire de France est aujourd'hui mon seul domaine; encore dois-je surtout m'en tenir à la réfutation des *mots* et n'aborder qu'incidemment celles des faits. C'est le mensonge *parlé*, et faisant pour ainsi dire axiome historique que je prends à partie, plutôt encore que le mensonge en épisode et en action. Vous voyez par là que je restreins singulièrement ma tâche; mais je prévois qu'elle n'en sera pas moins très-difficile et très-laborieuse. J'espère aussi toutefois que les résultats en seront assez nouveaux et assez intéressants.

--- III ---

Je viens de dire que je faussais compagnie à l'histoire ancienne; mais je vois tout d'abord qu'il faudra bien, malgré moi, que j'y revienne, car une bonne partie des *mots* qui font l'*esprit* de l'histoire de France est dérobée à l'esprit des anciens. On a donné de la phrase une version tant soit peu rajeunie, on a déplacé la scène, changé les personnages, et le tour a été joué; et cela non pas une mais vingt fois au moins. Nos historiens n'ont pas même eu le mérite d'inventer l'esprit qu'ils prêtaient à leurs héros; ils l'ont pris tout fait dans quelque livre de langue morte, pour le faire courir à travers l'histoire vivante de leur temps.

Voltaire s'en aperçut et les en railla fort, lui qui, s'il n'eut pas en pareille affaire une conscience beaucoup plus rigoureuse, se donna du moins presque toujours la peine de créer de toutes pièces les belles paroles dont il fit honneur à ses personnages:

« Pour la plupart des contes dont on a farci les *Anaécrits* à M. du M.... (1), pour toutes ces réponses plaisantes qu'on attribue à Charles-Quint, à Henri IV, à cent princes modernes, vous les retrouvez dans Athénée et dans nos vieux auteurs. C'est en ce sens seulement qu'on peut dire: *Nil sub sole novum*. »

[(1) A M. du M..., membre de plusieurs académies, sur plusieurs anecdotes (1774).]

A cela Voltaire n'ajoute pas de preuves; mais nous, sans beaucoup de peine, nous allons pouvoir en donner pour lui.

--- IV ---

« Il n'appartient qu'aux tyrans d'être toujours en crainte. La peur ne doit pas entrer dans une âme royale. Qui craindra la mort n'entreprendra rien sur moi; qui méprisera la vie sera toujours maître de la mienne, sans que mille gardes l'en puissent empêcher. »,

Telles sont, entre autres belles paroles, celles que le bon Hardouin de Péréfixe, et après lui tous les griffonneurs du *Henriana*, de l'*Esprit de Henri IV*, mettent bravement dans la bouche du chef de la dynastie bourbonnienne, croyant sans doute lui faire beaucoup d'honneur. Ils n'arrivent pourtant qu'à transformer ainsi le grand roi en une sorte de perroquet à paraphrases. La longue période qu'ils lui font dérouler n'est que l'écho étendu de cette parole de Sénèque: *Contemptor suæ met*

*vitæ, dominus alienæ,* « Qui fait bon marché de sa vie est maître de celle des autres. »

Ce n'est pas seulement pour des propos graves comme celui-ci que ces anecdotiers sont allés *gueuser*, au nom du Béarnais, dans les livres anciens; ils les ont aussi écrémés de paroles grivoises, qui, assaisonnées, épicées à la française, ont pu être mises avec plus de vraisemblance encore que le reste sur le compte de ce *diable à quatre*.

Nos jurés experts en supposition d'esprit vous raconteront, par exemple, que Baudesson, maire de Saint-Dizier, ressemblait si fort au roi, qu'un jour qu'il était venu le complimenter, la garde, le voyant passer et le prenant pour Henri IV, battit aux champs. « Qu'est-ce à dire, sommes-nous deux Majestés céans? » s'écria le roi en mettant la tête à la fenêtre. On lui expliqua que sa ressemblance avec Baudesson, qui venait d'arriver était cause de l'erreur et de l'aubade. Il le fit entrer aussitôt, et fut surpris tout le premier de se trouver un ménechme si parfait: « Eh ! compère, lui dit-il avec son accent le plus gascon et le plus narquois, votre mère est-elle donc allée dans le Béarn? -- Non, Sire, c'est mon père qui y a demeuré. -- Ventre saint gris, dit le roi gasconnant un peu moins, je suis payé. »

Maintenant, lisez Macrobe, au chapitre des *Saturnales* (1), qui rapporte les bons mots d'Auguste et les bonnes réponses qui lui furent faites, vous trouverez toute l'anecdote..... moins le *ventre saint gris*.

[(1) Liv. II, ch. 4.]

Je vous ferai grâce de cent autres de même espèce, moins une seule pourtant, dont l'origine m'a longtemps échappée et qu'il faut que je vous raconte.

Sully avait promesse du roi pour une audience. Il vient gratter à la porte du cabinet royal; mais, au lieu de le faire entrer, on lui dit que Sa Majesté a la fièvre et ne pourra le recevoir que dans l'après-dînée. Il se retire et va s'asseoir tout en grondant à quelques pas d'un petit escalier qui menait à la chambre du roi. Une belle jeune fille voilée, tout de vert habillée, en descend bientôt furtivement et s'échappe. Le roi ne tarde pas à la suivre: « Eh! monsieur de Rosny, que faites-vous là ? dit-il un peu troublé à la vue de son ministre; ne vous ai-je pas fait dire que j'avais la fièvre ?-- Oui, Sire, mais elle est partie.... Je viens de la voir passer tout habillée de vert. » Le roi se sentit pris; il lui frappa gaiement sur la joue, et ils s'en allèrent travailler.

S'il est quelque part une anecdote vraisemblable et bien faite suivant l'humeur de ceux à qui on la prête, c'est celle-ci certainement. J'ai donc été assez surpris d'apprendre qu'elle était supposée, comme tant d'autres, et qu'avant qu'Henri fût né, elle courait déjà le monde, mise en *iambes* malins par un certain Hilaire Courtois, qui, bien que Bas-Normand, latinisait d'une assez jolie façon (1).

[(1) *Hilarii Cortesii volantillæ*. Paris, 1533, in-12. p. 24. ]

Oh! le vraisemblable, le vraisemblable ! C'est la mort du vrai en histoire; c'est l'espoir des mauvais historiens, et c'est la terreur des bons.

Si, du moins, l'on n'en faisait abus que pour ces bagatelles, le mal serait petit et nous en ririons presque; si l'on se contentait, par exemple, de perpétuer, sous le

nom de Francois 1er, je ne sais quelle aventure de chasse qui, quelques mille ans auparavant, avait été prêtée au roi de Syrie, Antiochus Sidete (2) après avoir peut-être auparavant servi pour Nemrod, le grand chasseur; si tout le danger de ces sortes de suppositions consistait à faire répéter par Rabelais, riant dans son agonie, la parole de Demonax mourant: « Tirez le rideau, la farce est jouée; » ou bien à faire dire encore, par un paysan à Louis XIV, ce mot copié d'Apulée: « Vous aurez beau agrandir votre parc de Versailles, vous aurez toujours des voisins; » si l'on s'en tenait seulement aussi à renouveler pour Bassompierre et tels autres gens d'esprit certains mots de spirituelle paillardise qui avaient fait fortune cent ans avant eux, comme celui-ci sur la virginité: « Il est bien difficile de garder un trésor dont tous les hommes ont la clef (1); » si même, en une question plus grave, l'on s'avisait, comme fit H. Say, de prêter trop gratuitement à Christine de Suède, à propos de Louis XIV et de la révocation de l'édit de Nantes, ce vieux mot fait tant de siècles auparavant pour Valentinien venant de tuer Aétius: « Il s'est coupé le bras gauche avec le bras droit (1); » tout cela, encore une fois, ne tirerait pas à grande conséquence.

[(2) Plutarque, *Apophthegmes*. Edit. Didot, t. III, p. 121. -- Rollin, *Hist. ancienne*, 1836 in-8 t. III, p 27. H. Estienne. *Précellence du langage françois*. Édit. Feugère p. 118.

(1) Ce mot, dans le *Chevræana*, t. I, p. 350, est prêté à Bassompierre. Il se trouvait, bien avant que celui-ci fût né, dans le *Trésor du Monde*, Paris 1565, in-12, liv. II, p. 59.

(1) H. Say, *Traité d'économie politique*, t. 1, p. 189.]

Je pourrais m'en amuser, comme fit Léonard Salviati, lorsqu'il voulut prouver en se jouant que, pour les faits historiques, il suffit de ce vraisemblable que je honnis (2).

[(2) *Il Lasca dialogo; cruscata ovver paradosso di Mannoza Rigogoli*. Firenze, 1606, in-8.]

J'irais même jusqu'à dire comme Montaigne, à propos de hardiesses pareilles hasardées dans son livre: « En l'estude que je traicte des mOEurs et mouvemens, les témoignages fabuleux, pourvu qu'ils soient possibles, y servent comme les vrais. » Le malheur, c'est que le même système d'invention et de supposition, la même méthode de prêts gratuits, de greffes ingénieuses qui font fleurir sur un nom l'esprit ou l'héroïsme germé sous le couvert d'un autre, c'est que toutes ces manOEuvres du mensonge ont été mises en usage pour les choses les plus graves de l'histoire, aussi bien et plus souvent peut-être encore que pour ces frivolités, pour ces bagatelles: et cela, toujours à la grande joie du menteur qui tendait le piège, du mystificateur sournois qui riait sous cape du succès de son industrie, et s'en applaudissait d'autant mieux qu'il vous avait leurré pour une affaire plus sérieuse, et vous avait servi une bourde plus vide et plus inutile, au lieu d'une vérité nécessaire.

On ne trompe pas toujours son siècle; mais pour peu qu'on soit imprimé et qu'on ait mis un peu d'art à façonner ses menteries, l'on a pour soi tous les siècles qui suivent. La vérité se dit toujours la dernière, souvent même elle ne se dit pas du

tout, tant il y a de gens qui sont de l'humeur timorée de Fontenelle et qui craignent d'ouvrir les mains. Le mensonge, fanfaron bavard autant qu'elle est timide et muette, marche, court, vole cependant: l'avenir est à lui.

C'était bien l'espoir de cet impudent de Paul Jove: « Lequel, dit Guil. Bouchet (1), estant blasmé de mensonge en son histoire, le confessa, ajoutant néanmoins qu'une chose le confortoit, qui estoit l'assurance que dedans cent ans il n'y auroit escrit aucun, ne personne qui dist le contraire de ce qu'il avoit mis en son livre; et par ainsy que la postérité croiroit tout ce qui estoit couché dans son histoire. »

[(1) XVe Sérée, t. II, p. 37.]

--- V ---

De notre temps, le roman a fait sa proie de l'histoire, et l'on s'en est plaint, non sans raison. Il agissait pourtant ainsi par droit d'échange légitime. Lorsqu'il s'arrangeait sur le domaine de la muse sévère un lot de petites vérités a transformer en mensonges, il ne faisait que lui rendre la pareille. Il s'y prenait avec elle comme elle s'y était prise avec lui, lorsque, levant sur son terrain une large dîme de romanesques inventions, elle en avait fait tout autant de bonnes vérités si bien viables, si solidement constituées, qu'elles courent encore.

« Petits poupeaux de lait, dit l'auteur du Moyen de parvenir\_ (1), je vous avertis que vieilles folies deviennent sagesses; et les anciens mensonges se transforment en de belles petites vérités dont vous savez extraire à propos l'essence vivifiante. »

[(1)1757, in-12, t. I, p. 132.]

Ce qui est fort bien dit, à ce point même que Beaumarchais ne crut pouvoir mieux dire, et prit tout le passage pour en grossir l'esprit de son Figaro (1). Il pensa que la phrase était faite pour lui, et il s'en empara; elle était certes, vu la matière traitée ici, fort bien faite aussi pour nous, mais nous nous contentons de la citer.

[(1) « Depuis qu'on a remarqué qu'avec le temps *vieilles folies deviennent sagesses et qu'anciens petits mensonges assez mal plantés ont produit de grosses, grosses vérités*, on en a de mille espèces. *Le Mariage de Figaro*, act., IV, sc. 1re.]

--- VI ---

Les conteurs du moyen âge, prêtres ou laïcs, ont semé, plus que personne, de ces beaux mensonges à destinée singulière, qui, soutenus d'âge en âge par la crédulité naïve, sont parvenus à se faire en pleine histoire une floraison inattendue. C'est à l'un d'eux, le moine Jean, que l'on doit, par exemple, la première version du joli conte que Collé prit de bonne foi dans l'histoire anecdotique et déjà presque légendaire du Béarnais, et dont il fit le fond de sa comédie: *La Partie de chasse de Henri IV*. Il s'imaginait, et de son temps quelqu'un pouvait-il le démentir ? qu'il mettait en scène une aventure vraie dont il ne changeait ni l'époque ni le héros, tandis qu'en réalité il faisait sa pièce avec un conte qui datait du XIIe siècle, et

dans lequel l'angevin Geoffroy Plantagenet avait joué d'origine, et, comme on dit, créé le beau rôle (1).

[(1) *Hist. de Geoffroy Plantagenet*, par le moine Jean, p. 26-40. -- *Hist. litt. de la France*, t. XIII, p. 356.]

Il en est de même pour la fameuse histoire du chien de Montargis, dont les faiseurs d'ana, sur la foi du vieux Vulson de la Colombière (2), illustrent tous le règne de Charles V, croyant ainsi lui constituer ses meilleurs droits au surnom de Sage et au titre de Salomon de la France. La vérité, c'est qu'elle courait le monde bien avant que ce roi ne fût né, puisqu'on la trouve dans la *Chronique d'Albéric*, moine des Trois-Fontaines (3), qui se termine à l'année 1241, un peu moins d'un siècle avant la naissance de Charles V.

[(2) *Théâtre d'Honneur et de Chevalerie*, t. II, p. 300  
(3) Hanovre, 1680, in-4, p. 105.]

L'aventure de Pépin abattant d'un seul coup de sabre la tête d'un lion furieux dans la cour de l'abbaye de Ferrière (4), doit être aussi rangée parmi ces contes dont on ne connaît pas le héros véritable, et pour lesquels chaque nation, chaque époque ont un acteur de rechange (5).

[(4) *Monachus Sangallensis*, cap. 23.  
(5) Cette histoire se trouve, par exemple, dans l'*Historia de las guerras civiles de Granada*, par Perez de Hita, et elle était, d'après le titre, *sacada de un libro arabigoy traducida en castellano*.]

Celui-ci a été mis en cours par le moine de Saint-Gall, et n'en est pas plus respectable. Le bon religieux, en effet, est coutumier de mensonges ou tout au moins de suppositions historiques (1).

[(1) C'est encore lui (*Des faits et gestes de Charles le Grand*. coll. Guizot, t. III, p. 247) qui renouvelle pour Pépin le Bossu, bâtard du grand Charles, le récit de l'aventure de Tarquin le Superbe abattant les têtes des plus hauts pavots de son jardin, etc. Enfin M. Depping (*Rev. franç.*, 2e série, t. III, p. 262) l'a convaincu d'erreur pour la relation qu'il fait de l'ambassade d'Haroun à Charlemagne.]

Sa Chronique n'est très-souvent qu'un écho prolongé des commérages émergeillés de la légende.

Le savant historiographe de la marine, M. Jal, l'a pris en faute pour un fait plus important que celui dont nous venons de parler, plus spécieux dans son mensonge, ce qui en accroît le danger, et, qui pis est, tout autant répété. Aussi M. Jal s'indigne-t-il moins contre le vieux moine, qu'il ne donne sur les doigts des routiniers qui, de nos jours encore, reprennent sans examen et perpétuent son conte. Voici ce fait, qui tout d'abord vous reviendra en mémoire, comme l'un des plus rebattus de vos souvenirs de collègue. Nous le donnons tel que le raconte M. Michelet, à la page 57 d'un livre où il figure plus mal qu'en tout autre, puisque c'est

*le Précis de l'histoire de France*, ouvrage d'éducation dans lequel des vérités triées et certaines devaient seules avoir place:

« Un jour, dit donc M. Michelet, d'après le moine de Saint-Gall, un jour que Charlemagne s'était arrêté dans une ville de la Gaule narbonnaise, des barques scandinaves vinrent pirater jusque dans le port. Les uns croyaient que c'étaient des marchands juifs, africains, d'autres disaient bretons; mais Charles les reconnut à la légèreté de leurs bâtiments. « Ce ne sont pas là des marchands, dit-il, ce sont de cruels ennemis. » Poursuivis, ils s'évanouirent. Mais l'empereur s'étant levé de table, se mit, dit le chroniqueur, à la fenêtre qui regardait l'Orient, et demeura très-longtemps le visage inondé de larmes. Comme personne n'osait l'interroger, il dit aux grands qui l'entouraient: « Savez-vous, mes fidèles, pourquoi je pleure amèrement? Certes, je ne crains pas qu'ils me nuisent par ces misérables pirateries; mais je m'afflige profondément de ce que, moi vivant, ils ont été près de toucher ce rivage, et je suis tourmenté d'une violente douleur, quand je prévois tout ce qu'ils feront de maux à mes neveux et à leurs peuples. »

Tel est le fait, très-agréable à raconter certainement, et dont, à cause de ce charme même, on se garderait presque de vérifier à fond l'authenticité, de peur de ne pouvoir plus après en illustrer son livre. Voici maintenant la réfutation, d'autant plus hardie qu'il y a là, encore une fois, un récit qui tient fortement dans l'esprit des historiens et dans le souvenir du public. Mais les historiens ne le feront pas moins, et le public y croira toujours.

« Je voudrais bien, dit M. Jal(1), qu'on renonçât au plaisir de répéter... la fameuse anecdote mise en circulation par le moine de Saint-Gall.... Le silence d'Eginhard est d'un grand poids contre l'authenticité de cette historiette, qui fait arriver *inopinato vagabundum Carolum* dans une ville maritime de la Gaule narbonnaise, et lui fait voir des barques normandes sur un point du littoral de la Méditerranée. »

[(1) Journal des Débats, 21 oct. 1851.]

« En y songeant bien, l'on verra que le conteur ne nous dit pas plus la date du voyage du « *vagabundum Carolus* » que le nom de la ville où il arriva inopinément. On conviendra qu'Eginhard, bien placé pour savoir ce que faisait le roi dont il suivait les pas, n'aurait pas manqué de raconter cette anecdote, plus importante assurément que les mentions des chasses ou des parties de pêche auxquelles assista Charlemagne; on se rappellera surtout que la chronique de Roderic de Tolède, comme les *Gesta Normannorum* publiés par Duchesne, et la chronique rimée de Benoît de Saint-Maure, rapportent à l'année 859 ou 860, c'est-à-dire à quarante-six ans environ après la mort de Charlemagne, la première entrée des Normands dans la Méditerranée; enfin l'on se demandera.... si le moine de Saint-Gall, qui écrivait pour Charles le Gros, en 884, alors que la France, toujours menacée ou envahie par les Normands, appelait un défenseur énergique, n'imagina pas, dans une intention louable de patriotisme, ce petit mensonge, ou, si l'on veut, cet apologue, dans lequel Charlemagne s'adresse en pleurant à ses successeurs.

« Pour moi, ajoute M. Jal, je n'en saurais douter, quand j'entends le chroniqueur s'écrier à la fin de son récit: « Pour qu'un pareil malheur ne nous arrive pas, que le Christ nous protège, et que votre glaive redoutable se trempe dans le sang des

Normands, en même temps que le fer de votre frère Carloman! » Il me semble que le moine de Saint-Gall, fier de la leçon qui ressortait pour son maître de son ingénieuse invention, dût se dire à peu près, comme à une autre époque Estienne Pasquier, à propos d'une anecdote qui caressait la magistrature: « Je crois que cette histoire est très-vraie, parce que je la souhaite telle. »

Et pour combien d'autres n'en est-il pas de même! La vérité, cette suprême loi, se subordonne aux convenances. Nous le prouverons par plus d'un fait encore; mais pour le moment il ne s'agit que de Charlemagne et des Normands.

Je ne veux pas quitter ceux-ci sans vous dire en passant que l'histoire du mariage de Rollon, leur chef, avec Giselle, fille de Charles le Simple, à l'occasion du traité de Saint-Clair-sur-Epte, en 911, n'est pas moins imaginaire que toutes celles qui précèdent, pour cette raison que Rollon avait alors environ soixante-quinze ans, et, pour cette autre non moins décisive, que Giselle n'était probablement pas née encore (1). Quel moyen de faire conclure un mariage, même politique, entre un septuagénaire et une fille à naître ?

[(1) Voy. *Histoire de Normandie*, par M. Th. Licquet, Rouen, 1835, in-8. Le savant conservateur de la Bibliothèque de Rouen avait hasardé, pour la première fois, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* pour 1821 et 1828, cette opinion, qui, entre autres approbations, a obtenu celle de M. Raynouard, *Journal des Savants*, 1835, p. 753.]

Je ne veux pas non plus m'éloigner de l'époque de Charlemagne sans vous émettre au passage certain doute du savant Fréd. Lorentz (2), touchant l'existence de cette fameuse *école palatine* que Charlemagne présidait sous le nom de David, où l'on voyait Alcuin prendre celui d'Horace, Engelbert celui d'Homère, etc. Selon l'érudit allemand, c'est un conte absurde.

[(2) *De Carolo Magno litterarum fautore*, etc., 1828. in-8, p. 42.]

Je veux surtout, puisque tout à l'heure il a été question d'Eginhard, vous répéter en courant que ses amours et son mariage avec Emma ou Imma fille de Charlemagne, ne sont qu'un roman, dont la première version, naïvement consignée dans la chronique du monastère de Lauresheim, a été depuis amplement exagérée dans son mensonge par les conteurs, les poètes et les peintres (1).

[(1) On a été jusqu'à mettre la scène de ce roman dans une des petites cours de l'hôtel de Cluny. Voy. *Notice sur l'hôtel de Cluny*, p. 9.]

Il est sûr que Charlemagne n'eut pas de fille du nom d'Emma, et, quoi qu'en ait dit dom Rivet (2), se faisant fort d'un passage de la 32e lettre d'Eginhard, il n'est en aucune façon certain que celui-ci ait été le gendre de Charlemagne.

[(2) *Hist. litt. de France*, t. IV, p. 550.]

Quant à l'épisode de la neige, traversée d'un pas ferme par la vigoureuse princesse qui porte son amant sur ses épaules, pour dérober ses traces aux

regards de son père, il n'est pas plus vrai que le reste, si l'on persiste surtout à lui donner pour héros Eginhard et Emma. Avant que la chronique de Lauresheim, parue pour la première fois en 1600 (3), fût venue le mettre sur leur compte, le *Miroir historical* (4) de Vincent de Beauvais l'avait popularisé chez nous depuis la fin du XVe siècle, en lui donnant pour principal personnage l'empereur d'Allemagne, Henri le Noir (1).

[(3) *Scriptores rerum Germanicarum*, publiés par Marquard Freher, 1600, in-fol., t. III. -- Cette chronique a été ensuite donnée à part sous le titre de *Chronicon Laurishamense*, 1768, in-4°; voy. au t. I, p. 40-46.

(4) 5 vol. in-folio, 1495.

(1) Les frères Grimm, *Traditions allemandes*, traduites en français par M. du Theil, in-8°, t. II, p. 149.]

--- VII ---

Les frères Grimm, qui, dans leur très-savant et très-curieux livre sur les *traditions allemandes*, ont dégagé l'histoire de la légende avec tant de courage et de lumière, n'ont eu garde d'oublier ce conte. Ils l'ont remis à sa vraie place, dans la catégorie des inventions ingénieuses, des mensonges bien trouvés dont l'étiquette naturelle est la fameuse phrase italienne: *Si non e vero, e bene trovato*.

La plupart des traditions de notre histoire, à l'époque mérovingienne, les ont rencontrés tout aussi inexorablement sceptiques. Il faut voir quel bon marché ils font de la vérité historique des événements les plus populaires du règne de Childéric et de celui de Clovis; comment ils rejettent parmi les fables, en dépit d'Aimoin (1), et de Grégoire de Tours (2) tout le roman du mariage de Childéric avec la reine Basine, que l'abbé Velly avait pomponné de si jolies phrases; comment, malgré les mêmes historiens, ils relèguent, au nombre des légendes, et la fameuse histoire du vase de Soissons (3), et celle du mariage de Clovis et de Clothilde (4), et celle encore de l'épée et des ciseaux que cette dernière princesse reçut des rois Childebert et Clotaire, comme présents symboliques, lui annonçant qu'il lui fallait choisir, pour ses petits-fils, entre la mort par le glaive et la tonsure du moine (5).

[(1) Liv. I, ch. 13,14.

(2) Liv. II, ch. 28.

(3) Aimoin, liv. I, ch. 12. -- Grég. de Tours, liv. II ch. 28. -- Flodoard, *Hist. de Reims*, liv. I, ch. 13.

(4) Aimoin et Grég. de Tours, *ibid.*

(5) Grég. de Tours, liv. III, ch. 18 -- Voy. sur tous ces faits, le livre des frères Grimm, déjà cité, t. II, p. 85, 89, 95, 98.]

De l'existence de Pharamond comme premier roi des Francs, les frères Grimm n'en parlent même pas (6).

[(6) L'abbé de Longuerue en doutait déjà, voyant qu'il n'en était pas fait mention dans Grég. de Tours et qu'il n'en était parlé que dans le ms. de St-Victor.]



Ils savent que c'est une croyance sur laquelle, à moins d'être le continuateur patenté de M. Le Ragois, l'on a passé condamnation depuis plus d'un siècle. De la Sainte-Ampoule, pas un mot non plus. Si les frères Grimm doutent des légendes, jugez ce qu'ils pensent des miracles!

Nous n'en parlerons pas nous-même davantage ; il nous suffira de renvoyer, pour l'origine de la sainte fiole, à l'excellent livre de M. Alfred Maury sur les *Légendes pieuses* (1) .

[(1) p. 183.]

Nous ne nous occuperons même du baptême de Clovis que pour rétablir dans leur vérité, d'après Grégoire de Tours, les paroles de saint Remi au roi franc, agenouillé sur le bord de la sainte piscine. «« Courbe ton front, *fier* Sicambre.... » Voilà ce que font dire au saint évêque tous les historiens amoureux de la phrase et de l'épithète sonores. C'est « *doux* Sicambre, » c'est-à-dire tout le contraire, qu'il faut lire. Grégoire de Tours a écrit : *mitis Sicamber* (2). »

[(2) « *Mitis depone colla Sicamber, adora quod incendisti, incende quod adorasti.* » Grégoire de Tours lib. II, ch. 21.]

Quant au reste: «« Adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré, » ils l'ont conservé assez fidèlement. Il y a là un jeu de mots et d'idées qui devait leur plaire. Nos inventeurs de *paroles* historiques\_ n'auraient pas si bien trouvé. Ils ont donc gardé ce que leur donnait l'historien.

Quelques-uns, en revanche, ont étrangement gâté l'ensemble du tableau par la mise en scène qu'ils y ont adaptée. Le plus amusant est Scipion Dupleix (1), qui nous montre le roi franc, inclinant, à la voix de l'évêque, sa tête frisée et parfumée. On croit assister au sacre de Louis XIV, recevant, en perruque, la couronne de ses ancêtres.

[(1) *Hist. génér. de France*, 1539, T. 1, p. 58.]

« L'heure de la veille de Pâques, à laquelle le roy devoit recevoir le baptesme de la main de saint Remi, estant venue, il s'y présenta avec une contenance relevée, une démarche grave, un port majestueux, très-richement vestu, musqué, poudré, la perruque pendante, curieusement peignée, gauffrée, ondoyante, crespée et parfumée, selon la coutume des rois françois. Le sage prélat, n'approuvant pas telles vanités, mesmement en une action si sainte et religieuse, ne manqua pas de luy remonstrer qu'il falloit s'approcher de ce sacrement avec humilité! »

--- VIII ---

Préoccupés seulement dans leur livre de la communauté de traditions qui peut exister entre notre histoire et celle des États germaniques, les frères Grimm ne vont pas pour nous au delà des deux premières races. Je le regrette; dans les règnes suivants, ils auraient encore eu beaucoup à redresser. Que leur eût-il

semblé, par exemple, de cette belle anecdote sur le roi Louis le Gros, racontée dans tous les livres sur l'histoire de France, notamment en ces termes, dans les *Tablettes historiques* de Dreux du Radier (1) ?

[(1) T. 1, p. 148. ]

« Dans le combat de Brenneville contre Henri 1er, roi d'Angleterre, en 1111, un chevalier anglais ayant pris les rênes du cheval sur lequel Louis le Gros était monté et criant le roi est pris; Louis lui déchargea un coup de la masse d'armes dont il étoit armé, et le renversa par terre, en disant, avec ce sang-froid qui caractérise la véritable valeur: « Sache qu'on ne prend jamais le roi, pas même aux échecs. »

Cela sent bien, n'est-ce pas, son histoire inventée, son *mot* fait à plaisir. Croiriez-vous pourtant que Mézeray a trouvé encore moyen d'enchérir sur cet aimable mensonge et de l'enjoliver: « Cette aventure, dit-il, fut le sujet d'une médaille qu'on fit graver avec cette inscription, tirée de Virgile:

« *Nec capti potuère capi* (1). »

[(1) Cet hémistiche de Virgile, où se trouve un jeu de mots qu'on lui a souvent reproché, se lit, avec une différence pour le premier mot, dans le VIIe liv. de l'*Énéide*, v. 295, discours de Junon.]

Une médaille commémorative, une médaille honorifique du temps de Louis le Gros (2) ! Avouez qu'on ne peut mieux greffer une fausseté sur une autre, et plus impudemment *illustrer* un mensonge.

[ (2) Voy. sur des erreurs de ce genre, un mémoire de l'abbé Barthélemy, *Mém. de l'acad. des Inscript.*, t. XXIV, p. 34.]

Je fus longtemps à trouver l'origine de celui-ci, dont il n'y a pas trace, bien entendu, dans la vie de Louis VI, par l'abbé Suger: *Vita Ludovici VI, cognomine Grossi*. Le hasard me le fit enfin découvrir dans un livre qui n'était guère fait pour lui donner plus de créance près de moi; c'est le *Polycratyon* de Jean de Salisbury (1).

[(1) Liv. 1, ch. 5. -- L'abbé Garnier, dans un mémoire à l'Académie des Inscriptions (t. XLIII, p. 364), répète le mot de Louis-le-Gros et semble y croire. En revanche, il nie ce qu'on a dit de l'origine de cette guerre, la scène de l'échiquier que Henri d'Angleterre aurait jeté à la tête de Louis de France. Il a raison de dire que c'est un épisode du roman des Quatre-Fils Aymon transplanté, avec d'autres personnages en pleine histoire de France (*ibid.* p. 356). Il conteste encore dans le même *mémoire*, p. 357, la réalité de certaine plaisanterie que Guillaume le Conquérant se serait permise sur l'obésité de Philippe 1er et qui aurait été la cause d'une autre guerre.]

Cette bataille de Brenneville a joué de malheur avec la vérité. Quelques historiens prétendent qu'il n'y eut là qu'un seul homme de tué. Or, je ne crois pas beaucoup

plus à cette mort unique qu'au mot de Louis le Gros. Elle me fait souvenir du fameux bulletin du général Beurnonville, après les affaires de Pellygen et de New-Machen, en 1791.

« Après trois heures d'une action terrible, et dans laquelle les ennemis ont éprouvé une perte de dix mille hommes, celle des Français, écrivait-il, s'est réduite au petit doigt d'un chasseur. »

Paris s'amusa beaucoup de cette gasconnade. On en fit le sujet d'une chanson qui avait pour refrain:

*Hélas! citoyen Beurnonville, Le petit doigt n'a pas tout dit.*

Quelques jours après, un loustic de régiment écrivit au ministre que « le petit doigt perdu s'était retrouvé. »

--- IX ---

Bien souvent il est arrivé que lorsqu'un fait réellement vrai avait été revêtu par les historiens des formes menteuses de leur style, celles-ci faisaient mettre en doute la vérité du fond, et reléguer le tout dans la catégorie de leurs fables coutumières.

Il en a été ainsi pour cette grande scène, où tous les historiens des deux derniers siècles, mais aucun avec autant de pompe et de faux apparat que l'abbé Velly, nous représentent Philippe-Auguste, le matin de la bataille de Bouvines, posant sa couronne sur l'autel, et disant à ses barons: « S'il est quelqu'un parmi vous qui se juge plus capable que moi de la porter, je la mets sur sa tête et je lui obéis. »

Tenu en défiance par cette mise en scène et par cette déclamation, n'ayant d'ailleurs pour garantie du fait qu'un passage de la Chronique de Richier, abbé de Senones, et un autre de Papire Masson qu'il savait très-porté à donner créance aux fables, Augustin Thierry n'hésita pas à révoquer hautement en doute, dans une de ses *Lettres sur l'histoire de France* (1), tout le théâtral épisode.

[(1) 1re édit., p.72.]

Depuis lors, on a publié la *Chronique de Rains*, et le fait condamné par M. Thierry s'est retrouvé avec des airs de vérité naïve qui lui assurent enfin une sorte d'authenticité. Par la manière dont le récit nouveau détruit presque de fond en comble l'échafaudage de cette histoire telle qu'on la racontait auparavant, on ne voit que mieux toutefois combien il avait été raisonnable sinon de la nier, du moins de la mettre en doute.

Nous allons reproduire la simple narration du vieux chroniqueur, avec les paroles sensées dont M. Edward Leglay l'a fait précéder en la citant dans son *Histoire des comtes de Flandre* (2).

[ (2) T. 1, p. 500.]

« Quelques historiens, dit-il, prétendent que le roi de France, se plaçant au milieu de ses officiers, fit déposer sa couronne sur un autel, et que là il l'offrit au plus digne. Personne ne se présenta, comme bien l'on pense, et Philippe remit sa couronne sur sa tête. Guillaume le Breton, qui se tenait derrière le roi et vit de ses propres yeux tout ce qui se passa dans cette journée mémorable, ne parle pas de

cette cérémonie à la Plutarque. Si la chose eut lieu, elle fut beaucoup plus simple, plus naïve, et par conséquent beaucoup plus en harmonie avec les idées féodales et chevaleresques; telle enfin que la rapporte un vieil auteur français:

« Quand la messe fut dite, le roi fit apporter pain et vin, et fit tailler des soupes, et en mangea une, et puis il dit a tous ceux qui autour de lui étaient: « Je prie à tous mes bons amis qu'ils mangent avec moi, en souvenance des douze apôtres, qui, avec Notre-Seigneur, burent et mangèrent, et s'il y en a aucun qui pense mauvasetié ou tricherie qu'il ne s'approche pas. » Alors s'avança messire Enguerrand de Coucy, et prit la première soupe et le comte Gauthier de Saint-Pol la seconde et dit au roi: « Sire, on verra bien en ce jour si je suis un traître. » Il disait ces paroles pour ce qu'il savait que le roi l'avait en soupçon, à cause de certains mauvais propos. Le comte de Sancerre prit la troisième soupe, et les autres barons après, et il y eut si grande presse, qu'ils ne purent tous arriver au hanap qui contenait les soupes. Quand le roi le vit, il en fut grandement joyeux; et il dit aux barons: « Seigneurs, vous êtes tous mes hommes, et je suis votre sire, quelque je soie, et je vous ai beaucoup, aimés..... Pour ce je vous prie, gardez en ce jour mon honneur et le vôtre. *Et se vos véés que la corone soit mius employé en l'un de vous que en moi, jo mi otroi volontiers et le voil de bon cuer et de bonne volenté.* » Lorsque les barons l'ouïrent ainsi parler, ils commencèrent à plorer, disant: « Sire, pour Dieu, merci! nous ne voulons roi sinon vous.. Or, chevauchez hardiment contre vos ennemis, et nous sommes appareillés de mourir avec vous. (1)»

[(1) *La Chronique de Rains*, publiée par M. L. Paris, p. 148. -- Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que la scène, telle que l'abbé Velly et les autres l'ont arrangée, ressemble beaucoup moins à celle dont on trouve le récit dans cette *Chronique de Rains*, qu'à certaine scène du même genre pompeusement décrite dans l'*Alexiade*, liv. IV, ch. 6. Au lieu de la bataille de Bouvines, il s'agit de celle de Dyrrachium, au lieu de Philippe-Auguste, c'est Robert Guiscard. Alexis Comnène, l'impérial narrateur, lui fait tenir aux chevaliers normands le même discours à peu près que l'on a prêté à Philippe-Auguste offrant sa couronne aux barons.]

Il vous semblera sans doute, comme à moi, que l'histoire gagne beaucoup à ce simple récit où la pratique d'un pieux usage, cette communion de la bataille, si chère à Du Guesclin lui-même (1), fait le fond de la scène. On ne peut nier qu'il substitue au mieux ses naïvetés chevaleresques à la pompe déclamatoire de ces narrations de seconde main, dans lesquelles, à force d'être frelatée et fardée, la vérité elle-même n'était plus vraisemblable.

[(1) Sa coutume, avant le combat, était de manger *trois soupes* (trois tranches de pain) *dans du vin*, en l'honneur de la Trinité. Les preux du *Roman de Perceval* faisaient tous la même chose.]

--- X ---

De ces vieux textes retrouvés ou mieux lus sont ainsi sortis, sous les mains de la jeune génération savante, un grand nombre de vérités nouvelles, de lumières

imprévues qui ont fait le jour ou dissipé le doute sur des événements qu'on hésitait à accepter.

Vous avez tous en mémoire les dernières paroles du grand maître des Templiers qui, du haut de son bûcher flamboyant, assigna devant Dieu, pour le quarantième jour après son supplice, le pape qui l'avait livré; et pour un délai qui ne dépassait point l'année, le roi qui avait signé sa condamnation. Vous vous souvenez aussi que l'événement donna raison à cet appel, et que la mort du pape Clément, ainsi que celle du roi Philippe le Bel, survenues dans l'espace de temps marqué par Jacques Molay, en firent une sorte de prophétie.

Ce hasard, cette rencontre du fait prédit avec le fait accompli, suffirent, et non sans raison, pour rendre la chose peu croyable, à notre époque peu croyante. Il se fit de notre temps, autour de ce fait qui pendant quatre siècles n'avait pas trouvé un incrédule, une sorte de conspiration du doute: « C'est un récit arrangé d'après l'événement, » dit Sismondi (1).

[(1) Hist. des Français t. IX, p. 293.]

« Ce fait, écrit Salgues à son tour (2), n'est appuyé sur aucun monument authentique, et les historiens les plus dignes de foi n'en parlent point. »

[(2) *Les Erreurs et Préjugés*, t. II, p. 39.]

C'est aussi l'opinion sceptique de Raynouard (3), et celle encore de M. Henri Martin. (4)

[(3) Dans une note de sa tragédie des *Templiers* (act. V sc. 8) : « Peut être, dit-il, l'événement de la mort du pape et de celle du roi, qui survécurent peu de temps au supplice du grand-maître, fut-il l'occasion de répandre ces bruits populaires. » Ce qui n'empêcha pas Raynouard de faire une tirade avec la prétendue citation. Historien, il doutait; poète, il faisait comme s'il avait cru. Dans les deux cas il s'acquittait de son métier. D'une main il cherchait la vérité, de l'autre il aidait à l'erreur. C'est le poète seul qui a été entendu. (4) *Hist. de France*, 1re édit., t. V, p. 211.]

Mézeray dit bien, il est vrai: « J'ai lu que le grand maître n'ayant plus que la langue de libre, et presque étouffé de fumée, s'écria à haute voix: « Clément, juge inique et cruel bourreau, je t'ajourne à comparaître dans quarante jours devant le tribunal du souverain Juge. »

*J'ai lu* est positif; *j'ai lu* est fort bon; mais où a-t-il lu? Les *Chroniques de Saint-Denis* (1) ne parlent pas de cet appel qui aurait été si bien entendu; Villani n'en dit pas un mot (2); Paul-Émile ne s'en explique pas davantage. (3) Juste Lipse en fait bien mention, et le donne comme un fait très-certain (*certissimum*), mais est-ce suffisant? L'auteur des *Facta dicta memorabilia*, cité par Raynouard, le raconte aussi avec conviction, mais outre que ce livre n'est pas une autorité bien forte, il se trouve, dans le récit qu'il donne de l'événement, une variante qui tendrait à diminuer plutôt qu'à augmenter la croyance. Selon lui, ce n'est pas Jacques Molay,

sur son bûcher, à Paris, qui convoqua Clément et Philippe devant le tribunal suprême, c'est un templier napolitain brûlé à Bordeaux !

[(1) p. 46.  
(2)Liv. IX, Ch. 65.  
(3) Liv. VIII, p. 257.]

Reste encore le jésuite Drexélius (4); mais celui-là, le récit une fois fait, se contente de s'écrier:

« Qui nierait qu'il n'y eût dans cette prédiction quelque chose d'inspiré et de divin par la permission de l'Être- Suprême ? » Malheureusement, l'enthousiasme de celui qui parle ne fait pas toujours la foi de celui qui écoute. Quoique le jésuite eût dit: Qui *nierait* ? l'on continua de nier.

[(4) *De tribun. christ.*, lib. II, cap. 3.]

Enfin, de nos jours, une chronique contemporaine de l'événement, la chronique rimée de Godefroy de Paris a été retrouvée, et l'on y a pu lire la mention détaillée du fait qu'on reléguait au rang des mensonges (1).

[(1)Voy. un article de M. L. Lacabane, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1re série, t. III, p. 2 et suiv.]

Les croyants ont crié victoire. On tenait donc le récit primitif d'où tous les autres étaient sans doute partis! C'était beaucoup, mais était-ce assez? Je ne le crois pas. Connaître l'origine d'un fait, ce n'est pas en avoir la preuve. Pour celui-ci surtout, eu égard au merveilleux qui l'entoure et qui justifie le doute, peut-être fallait-il plus que le témoignage d'une de ces chroniques en rimes, faites pour fixer les événements dans la mémoire du peuple, en frappant d'abord son imagination, et écrites par conséquent sous l'inspiration de ses croyances habituelles.

--- XI ---

Je préfère de beaucoup, car celle-ci est vraiment irrécusable et triomphante, la réfutation que, grâce à un texte mieux lu, l'on a faite, dans ces derniers temps, de l'une des paroles qui ont eu le plus de crédit chez les historiens des premiers Valois, et qui leur ont inspiré les plus belles phrases, les plus solennels commentaires.

Il s'agit du *mot* de Philippe VI, fuyant le champ de bataille de Crécy et venant demander asile au châtelain de Broye. Il n'en est guère de plus autorisé. Il a pour lui Villaret (1), Desormeaux (2), Dreux du Radier (3), mille autres encore, et enfin M. de Chateaubriand dans son *Analyse raisonnée de l'histoire de France* (1). C'est lui qui va nous le redire, avec cette pompe de langage si facilement ridicule quand elle n'est plus que la parure d'un mensonge.

[(1) *Hist. de France*, t. VIII, p. 451.  
(2)*Hist. de la maison de Bourbon*, t. I, p. 264.]

(3) Tablettes historiques, t. II, p. 148.  
(1) Édit. F. Didot, 1845, in-12, p. 203.]

« La nuit, dit-il, pluvieuse et obscure, favorisa la retraite de Philippe.... Il arriva au château de Broye: les portes en étaient fermées. On appela le commandant; celui-ci vint sur les créneaux et dit: « Qu'est-ce là ? qui appelle à cette heure? » Le roi répondit: « Ouvrez: C'EST LA FORTUNE DE LA FRANCE:» parole plus belle que celle de César dans la tempête (2), confiance magnanime, honorable au sujet comme au monarque, et qui peint la grandeur de l'un et de l'autre dans cette monarchie de saint Louis. »

[(2) *Quid times, Cæsarem vehis ?* . Voy. plus haut p. 7 sur l'authenticité au moins douteuse de ce *mot*.]

J'ai regret d'avoir à biffer cette magnifique période, vraiment le cOEur m'en saigne; il le faut cependant: la belle parole qui l'a inspirée n'a jamais été dite. Ce qui est pis encore, c'est que sa solennité un peu matamore fait contresens avec le *mot* bien simple qui a réellement été prononcé par le roi vaincu, fugitif, et courbé sous les mornes tristesses de sa défaite:

« Sur le vespre tout tard, ainsi que à jour vaillant, se partit le roi Philippe tout déconforté, il y avait bien raison, lui, cinquième des barons tant seulement.... Si chevaucha ledit roi tout lamentant et complaignant ses gens, jusques au châtel de Broye. Quand il vint à la porte, il la trouva fermée et le pont levé, car il était toute nuit, et faisait moult brun et moult épais. Adonc fit le roi appeler le châtelain, car il voulait entrer dedans. Si fut appelé, et vint avant sur les guérites, et demanda tout haut: « Qui est là qui heurte à cette heure ? » Le roi Philippe qui entendit la voix répondit et dit: « *Ouvrez, ouvrez, châtelain, c'est l'INFORTUNÉ ROI DE FRANCE.* . . »

Voilà ce qu'a écrit Froissart (1), et cette fois vous pouvez l'en croire.

[(1) Liv. I, part. 1, chap. 292.]

Il a pour lui la pleine vraisemblance, ce qui, surtout auprès de la version recueillie par M. de Chateaubriand, équivaut à la pleine vérité. Quant à l'origine de l'erreur reprise si malheureusement par le grand écrivain, elle est facile à deviner: elle vient d'une mauvaise lecture. Ceux qui publièrent les premiers le texte du chroniqueur lurent et imprimèrent mal; ou plutôt, égarés par les mauvaises habitudes historiques de leur temps, si fort engoué pour les discours et les mots fanfarons à la Tite-Live et à la Quinte-Curce, ils cherchèrent moins à lire ce qui s'y trouvait que ce qu'ils désiraient y trouver.

Depuis, l'on a recouru aux manuscrits, à celui de Breslau qui est la meilleure copie de l'original, à celui de Berne, à celui de la bibliothèque de l'Arsenal, et le vrai texte a été rétabli tel que nous venons de le donner (1).

[(1) Voy. le *Récit de la bataille de Crécy*, par M. Ch. Louandre. *Revue anglo-française*, t. III, p. 262, et un remarquable article de M. de Pongerville, dans le *Journal de l'Instruction publique*, 1855. -- Buchon pensait être le premier qui eût

donné la bonne *leçon* dans son édition de Froissart. Bien avant lui pourtant, Noël, dans ses *Éphémérides* (1803, in-8) août p. 211, avait cité le vrai *mot* de Philippe de Valois. Buchon ne fit donc que retrouver la vérité. Quand ce bonheur lui arriva, il se hâta d'en donner avis à M. de Chateaubriand pour qu'il rectifiât dans une prochaine édition de ses *Études historiques* le passage reproduit plus haut. Le grand écrivain lui répondit que le *mot*, tel qu'il l'avait cité d'abord, était bien plus beau et qu'il s'y tenait. Pour lui la vérité ne valait pas une phrase. Le fait nous a été affirmé par M. le docteur Payen, à qui Buchon l'avait raconté sur le moment même.].

--- XII ---

Puisque nous en sommes à parler de cette bataille de Crécy, l'occasion serait bien prise pour revenir sur la plupart des événements qui l'avoisinent et qui sont les points éclatants ou sinistres de la longue guerre de rivalité entre la France et l'Angleterre aux XIVe et XVe siècles.

Froissart, avec ses récits de chroniqueur intéressé et romanesque, fait alors la part fort belle à l'Angleterre et au mensonge. Nous n'aurions qu'à choisir dans son livre pour trouver à réfuter: le mot d'Edouard, qui, débarquant sur le rivage de France, tombe le nez en terre et s'écrie comme si c'était un bon présage: Cette terre me désire (1); l'histoire d'Arteveld, ce *brasseur-roi*, comme l'appelle M. d'Arincourt dans un roman fameux, et qui ne fut ni *brasseur*, (1) quoique Froissart l'ait dit, ni *roi* surtout (2); l'aventure d'Édouard III et de la comtesse de Salisbury qui donna lieu à la création de l'ordre de la Jarretière et à sa fameuse devise: *Honni soit qui mal y pense*, et dont la première invraisemblance est l'âge même de l'héroïne, qui, à l'époque où tout ceci dut se passer, aurait eu sur son royal amant un droit d'aïnesse beaucoup trop marqué (3); le célèbre *combat des Trente*, livré, en 1351, près de Josselin et de Ploërmel, et dont, malgré Froissard, M. Daru, le paternel historien de la Bretagne, ose lui-même douter, mais en s'indignant bien fort, il est vrai, contre ceux qui font du doute historique un système, ce qui lui vaut d'être assez vertement gourmandé par M. Depping dans la *Revue encyclopédique* (1); enfin, le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre.

[(1) Froissart, liv. 1. part. 1, ch. 266. -- C'est le mot de César, qui fit une chute pareille en mettant pied sur la terre d'Afrique, et s'écria : « Terre d'Afrique, je te saisis. » C'est aussi le mot de Guillaume le Conquérant, dans une circonstance toute semblable, lors de son débarquement en Angleterre. Voy. Aug. Thierry, Hist. de la conquête des Normands, t. I, p. 334.

(1) *Arteveld, brasseur-roi*: Voy. les Annales de l'Académie de Bruxelles. p. 124 les Nouvelles Archives historiques des Pays-Bas, janv. 1831, p.14

(2) M. d'Arincourt a cru que *rewart* ou plutôt *ruward* (gardien de la tranquillité) signifiait roi-citoyen.

(3) Voy. ce qu'en dit M. Beltz, membre du College of Arms, dans ses Annales (Memorials) de l'Ordre de la Jarretière, voy. aussi la dissertation de Papebrock dans les Bollandistes (avril, t. III), et enfin le compte rendu d'une séance de l'Académie de Bruxelles, 4 juin 1852, où le débat fut repris sur ce sujet par MM.



Pour ce dernier fait, complètement jugé au point de vue de la négative, depuis qu'au dernier siècle Brequigny (2) découvrit, dans les archives de Londres, des pièces témoignant des connivences du héros calaisien avec les Anglais, et prouvant, entre autres choses, qu'il reçut du roi Édouard une pension qu'un traître seul pouvait accepter; je n'ajouterai qu'un détail nouveau tout à fait décisif, comme réfutation sans appel.

[(2) *Notice des Manuscrits*, t. II, p. 227; *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXVII, p. 539. Dans le premier de ces mémoires, Bréquigny se fait une arme contre Froissart du silence que garde sur toute cette affaire la Chronique latine de Gilles le Muisit, « qui, dit-il, écrivait dans le temps même de l'événement et dans une ville peu éloignée du lieu où l'on prétend que se passait la scène. » Dans l'autre travail il prouve que deux mois après la reddition de Calais, Edouard, par lettre du 8 oct. 1347, non seulement rendit à Eustache de Saint-Pierre les maisons qu'il possédait dans Calais, mais lui en donna d'autres et le pensionna. Il ajoute: « Comment Eustache de Saint-Pierre, cet homme qu'on nous peint s'immolant avec tant de générosité aux devoirs de sujet et de citoyen, put-il consentir à reconnaître pour souverain l'ennemi de sa patrie; à s'engager solennellement de lui conserver cette même place qu'il avait si longtemps défendue contre lui, enfin se lier à lui par le noeud le plus fort, l'acceptation du bienfait? C'est ce qui me paraît s'accorder mal avec la haute idée donnée jusqu'ici de son héroïsme patriotique. » -- Notre ami Eug. Dauriac a repris dans le *Siècle* du 26 septembre 1854, à l'époque où la ville de Calais se proposait d'élever une statue à Eust. de Saint-Pierre, la réfutation entreprise par Brequigny; il l'a complétée à l'aide de quelques pièces récemment trouvées à la tour de Londres, une entr'autres, datée du 29 juillet 1351, qui nous montre Edouard III dépossédant les héritiers d'Eustache de Saint-Pierre des biens qu'on lui avait accordés, parce que, loin sans doute de suivre son exemple, ils étaient restés fidèles à la cause française.]

En 1835, une société savante, qui se recrute d'érudits à Calais et dans les villes voisines, la *Société des Antiquaires de la Morinie*, mit au concours cette question si intéressante pour la gloire de toute la contrée: *Le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de ses compagnons au siège de Calais*.

On pouvait s'attendre d'avance à voir le prix remporté par quelque mémoire rétablissant enfin dans sa glorieuse authenticité l'événement mis en doute depuis tantôt un siècle. Si la société devait être naturellement indulgente et partielle, c'était certainement pour tout travail où la question se trouverait envisagée sous ce point de vue. Malheureusement c'était le moins favorable; le mauvais rôle ici était du côté de la défense. Les juges, après lecture des pièces, eurent le bon esprit de s'en apercevoir et assez de justice pour le déclarer.

Le *mémoire* auquel le prix fut décerné, et dont M. Clovis Bolard, un Calaisien! était l'auteur, prouvait qu'Eustache de Saint-Pierre n'était rien moins qu'un héros.

Voici comment le *Mémorial artésien* (1) raconte la séance dans laquelle fut proclamée la décision de la société:

« M. le secrétaire perpétuel fait un rapport sur les travaux de la société pendant l'année. Il le termine en disant que sur les trois questions proposées pour le concours de 1835, il n'a été répondu qu'à une seule, celle qui a pour objet *le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de ses compagnons au siège de Calais*, et qu'après maintes discussions, dans le sein de la compagnie, une majorité de quatorze voix contre onze a prononcé que la médaille serait décernée à l'auteur du mémoire qui a révoqué en doute ce fait historique.

[(1) Cité dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, t. IV, p. 506.]

« A ces mots, un mouvement de surprise se manifeste dans l'auditoire, et plus d'un assistant s'étonne qu'une société française puisse couronner un ouvrage qui tend à effacer de notre histoire un des plus beaux traits qui honorent les annales de notre nation. On écoute cependant avec attention divers fragments du mémoire, lus avec chaleur par M. le secrétaire, et bientôt le lauréat, M. Clovis, de Calais, s'avance au bureau pour recevoir des mains de M. le président la médaille d'or que lui décerne la société. »

Ici, l'on se contenta d'être surpris et un peu mécontent, comme le dit le journal; ailleurs, dans une circonstance à peu près pareille, si ce n'est que l'esprit religieux et non plus le sentiment patriotique y était mis en jeu, l'on ne s'en tint pas à ce muet étonnement.

M. Henri Julia lisait à la dixième séance de la Société archéologique de Béziers un fragment du mémoire historique qui lui avait mérité *la Couronne d'argent*. L'épisode choisi était le sac de Béziers, en 1209. Il venait de citer les paroles du légat Milon: « Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra bien ceux qui sont à lui, » lorsque tout à coup, du milieu de l'assemblée un jeune prêtre s'écrie: « C'est faux, cela a été démenti. » Grand tumulte; le lecteur s'interrompt, le président se lève: on s'attend à le voir rappeler à l'ordre l'impétueux perturbateur. Point du tout; il retire la parole à M. Julia, qui voulait continuer, et il croit devoir se justifier lui-même du scandale de cette scène en déclarant à l'assemblée que le fragment dont la lecture avait causé tant d'émotion n'était pas celui qu'il avait indiqué à l'auteur. « Ainsi, lisons-nous dans *l'Alliance des Arts* (1), M. Henri Julia, qui était venu de Paris pour recevoir une ovation publique dans une séance solennelle, s'est vu l'objet d'une censure publique. »

[(1) 25 mai 1844, p. 363]

Le président avait de cette manière donné deux fois raison au jeune prêtre; il l'avait indirectement excusé de son inexcusable interruption, et il avait tacitement approuvé son démenti du *mot* historique. En ce dernier point avait-il tort? Que faut-il penser de la réalité de l'impitoyable parole du légat? Est-elle assez authentique pour qu'on se croie en droit de la répéter partout? Les uns diront oui; les autres, non. Ceux-là ayant pour eux dom Vaissette; ceux-ci, son commentateur, le chevalier Du Mège. Moi, dans le doute, je ferai comme le sage; je m'abstiendrai (1).

[(1) Il faut dire pourtant, à la justification du légat que si son *mot* cruel se trouve relaté par quelques historiens (voy. Cæsar. Heisterbach, v. V. ch. 21.), il ne l'est point par tous, notamment par ceux qui feraient le mieux autorité, les écrivains du pays. Il ne se lit même pas dans le récit de P. de Vaulx-Cernay, « qui, dit M. Du Mège, aurait, sans aucun doute trouvé le mot sublime et approuvé avec une *sainte joie* cet ordre barbare. » *Hist. génér. du Languedoc* de D. Vaissette, édit. Du Mège, *addit. et notes* à la suite du t. V, p. 31.]

--- XIII ---

Autre question: doit-on faire grâce à la belle parole que tout le monde, même cette bonne *Biographie universelle* (1), prête au roi Jean II, quand, sur la nouvelle que son fils le duc d'Anjou, fuyant l'Angleterre où il l'avait laissé en otage, était revenu en France, il se décida lui-même à s'en aller reprendre son rôle de monarque captif? Je ne le pense pas. C'est encore un de ces mots déclamatoires et sentencieux qui portent en eux-mêmes leur réfutation:

[(1) T. XXI, p. 446.]

« Il prit la résolution, dit la *Biographie*, de retourner se constituer prisonnier à Londres, répondant à toutes les objections de son conseil, que *si la bonne foi était bannie du reste du monde, il fallait qu'on la trouvât dans la bouche des rois.* »

Moins heureuse que tous les petits mensonges historiques de ce temps-la, parlés ou en action, cette belle phrase n'a pas même, pour enjoliver un peu et brillanter ce qu'elle a de faux, la spécieuse autorité de Froissart. Bien plus, il va nous aider à prouver que Jean parla peut-être tout autrement: « Et, dit-il de ce roi qui veut à toute force quitter son royaume et retourner en prison, et ne lui pouvoit nul oster ni briser son propos. Si estoit-il fort conseillé du contraire: et lui disoient plusieurs prélats et barons de France que il entreprenoit grand folie, quand il se vouloit encore mettre en danger du roi d'Angleterre. Il répondoit à ce, et disoit qu'il avoit trouvé au roi d'Angleterre son frère, en la reine et ses neveux leurs enfans, tant de loyauté, d'honneur et de courtoisie, qu'il ne s'en pouvoit trop louer; et que rien ne se doutoit d'eux qu'ils ne lui fussent loyaux, courtois et aimables en tout cas: et aussi il vouloit excuser son fils le duc d'Anjou. »

N'être point relaté par Froissart, être même indirectement contredit par les paroles qu'il rapporte, c'est presque pour un *mot* une raison d'être authentique; ceux qui soutiennent la vérité de la phrase prêtée au roi Jean pourraient s'en faire fort, j'en conviens. Malheureusement elle n'a pas même ce refuge. Le douteux chroniqueur a dit tout à fait juste cette fois; plusieurs écrivains qu'il faut croire confirment son récit.

Il en est un même qui va plus loin que lui dans la réfutation implicite de la sentencieuse parole qui court toutes les histoires. C'est le *Continueur* de Nangis (1); non-seulement, dans ce qu'il écrit à ce sujet, la phrase prêtée au roi Jean, mais aussi l'intention toute chevaleresque qui le fit retourner en Angleterre, se trouvent formellement contredites; à l'entendre, le roi aurait pris ce parti extrême moins par raison d'honneur que pour cause de galanterie, *causa joci*, ce que M.

Michelet paraphrase ainsi: « Quelques-uns prétendaient qu'il n'y allait que par ennui des misères de la France, ou pour revoir quelque belle maîtresse (2). »

[(1) Dans le *Spicilège* de L. d'Achery, in-4, t. III, p.132. (2) Voy. aussi une note de M. Dessales, dans les *Mélanges de littérature et d'histoire* de la Société des bibliophiles, 1850, p. 152. -- Une autre anecdote, racontée sur le roi Jean par Roquefort (*De l'état de la poésie française dans les XIIe et XIIIe siècles*, p. 362-367), d'après Boéthius (*Scotorum historiæ... lib. xv*) n'est pas plus vraie. Le roi se serait plaint de ne plus voir de Roland parmi les François, et un vieux brave lui aurait répondu : « Sachez, Sire, que vous ne manquerez pas de Rolands si les soldats voyaient un Charlemagne à leur tête. » Le mot est de ceux qui ne se disent pas à un roi, il n'a donc pas certainement été adressé au roi Jean: ce qui me le prouve encore mieux, c'est que bien avant l'époque où il aurait pu lui être dit, il se trouvait formulé dans un vers du petit poème de *la Vie du Monde*:

*Se Charles fust en France, encore y fust Roland*

et dans deux autres d'Adam de la Halle, cités par M. Francisque-Michel, dans la préface de son édition de la *Chanson de Rolland*, p. XIV-XV, où l'anecdote a été réfutée pour la première fois.]

--- XIV ---

Dans ce petit livre, où je me suis donné la mission circonscrite de réfuter seulement les *mots*, et de ne m'attaquer aux faits que le plus rarement possible et incidemment, je ne devrais pas, sans doute, m'occuper de ce fameux récit de la mort de Du Guesclin, où l'on nous montre un capitaine anglais qui, enchaîné par la parole donnée et par son respect pour le grand homme expiré, vient déposer sur son cercueil les clefs de la place qu'il commande. Cependant, par amour pour la vérité, et entraîné par ce vif désir qui me suit en toutes choses, de rendre à chacun ce qui lui revient ou d'honneur ou de honte, je veux cette fois aller un peu au delà de ce que j'ai promis, et vous montrer ce qu'il faut croire de cet effort de courtoisie anglaise.

« Le gouverneur de Rendon avait capitulé avec le connétable, est-il dit dans l'*Abrégé chronologique* du président Hénault (1), que je cite exprès, par cette raison qu'on ne détruit jamais mieux l'erreur qu'en l'attaquant dans son fort, c'est-à-dire au sein même des livres qui ont le plus aidé à la populariser. »

[(1) 1761, in-12, t. I, p. 323.]

« Il était convenu de se rendre le 12 juillet, en cas qu'il ne fût pas secouru: quand on le somma de rendre la place le lendemain, qui fut le jour de la mort de Du Guesclin, le gouverneur dit qu'il lui tiendrait parole, même après sa mort; en effet, il sortit avec les plus considérables officiers de sa garnison et vint mettre sur le cercueil du connétable les clefs de la ville, en lui rendant les mêmes respects que s'il eût été vivant. »

Voyons maintenant le récit du chroniqueur (2) qui est entré dans le plus de détails sur cette affaire, et cherchons, d'après ce qu'il écrit, de quel côté fut le beau rôle;

s'il fut pour l'Anglais qui rendait la place, ou pour Louis de Sancerre qui commandait l'ost des Français après la mort de Du Guesclin.

[(2) Chronique de Du Guesclin, publiée par Fr. Michel, (*Biblioth. choisie*, 1830, in-12), p. 448. Sur quelques autres fables dont on a grossi l'histoire du connétable, voy. *Mémoires sur l'Histoire de France* (collect. Petitot, 1re série), t. V, p. 163.]

Ce ne sera pas difficile à démêler:

« Au trespassement messire Bertrand, dit donc notre Chronique, fut levé grand cry à l'ost des François: dont *les Anglois du chastel refusèrent le chastel rendre*. » Ce voyant, le maréchal Louis de Sancerre fait aussitôt amener les otages « pour les testes leur faire tranchier. » Les Anglais en sont avertis, et tout effrayés ils baissent la herse du château, « et vint le capitaine offrir les cleifs au maréchal qui les refusa et leur dist: « Amis à messire Bertrand, avez vos convenances et les lui rendez. » Sans tarder, il les conduisit alors en l'ostel où reposoit messire Bertrand et leurs cleifs leur fist rendre et mestre sur le serqueul de messire Bertrand, tout en plourant. »

On voit maintenant à quoi se réduisent la bonne volonté du chef anglais et cette déférence pour la mémoire du héros mort, dont on a l'habitude de faire si grand bruit.

--- XV ---

Je pourrais avoir beaucoup à dire sur le règne de Charles VII, si je continuais cette réfutation des faits mal éclaircis ou faussement racontés. Ils ne manquent pas alors; mais les paroles à grands effets manquent davantage. Pressés par les événements, les personnages ne prennent pas le temps de faire des *mots*, les historiens d'en inventer. Ma tâche se trouve ainsi singulièrement restreinte pour cette époque.

J'ai bien les paroles dites par Jeanne d'Arc, mais de celles-là je n'ai point à m'occuper; elles sont toutes de la plus naïve et aussi de la plus glorieuse vérité. Pour le prouver, l'on a mieux que les pièces de l'histoire, l'on a les pièces d'un double procès, celui de sa condamnation, celui de sa réhabilitation, qui toutes rendent témoignage de l'élévation et de l'éloquence de son bon sens.

Dans le nombre de ses réponses, il s'en trouve une qui aurait dû suffire à détruire l'opinion partout admise que Jeanne d'Arc fut bergère, tandis que s'il est un emploi des filles de la campagne dont se fit faute la laborieuse enfant, c'est celui-là. Elle ne fut pas plus bergère que sainte Geneviève ne l'avait été (1).

[(1) Voy. une curieuse page du *Valesiana*, p. 43, et aussi Le Roux de Lincy, *Femmes de l'ancienne France*, t. 1, p. 39, 598.]

Écoutez-la le dire elle-même à ses juges:

« Interrogée si elle avoit apprins aucun art ou mestier dit: que oui et que sa mère lui avoit apprins à cousdre, et qu'elle ne cuidoit point qu'il y eust femme dans Rouen qui lui en sceust apprendre aulcune chose. Ne alloit point aux champs

garder les brebis ne autres bestes.... Depuis qu'elle a esté grande et qu'elle a eu entendement ne les gardoit pas. (2).»

[(2) *Le Procès de Jeanne d'Arc*, édit. Buchon, 1827, p.58, 69.]

--- XVI ---

Je ne serai pas de ceux qui doutent de l'existence de Jeanne d'Arc (1); je ne recommencerais pas non plus les dissertations de G. Naudé (2) et du P. Vignier de l'Oratoire, pour prouver qu'elle n'a pas été brûlée (3).

[(1) Voy. notre article de *l'Illustration*, 10 mars 1855, p.158-159.  
(2) *Considérations politiques sur les coups d'État*.  
(3) Voy. le *Mercure Galant* de de Visé, nov. 1683.]

Ce sont jeux d'esprit et d'opinion qui seraient futiles ici; mais il est un fait du règne de Charles VII au sujet duquel on me permettra quelques contradictions, c'est celui qui tend à poser Agnès Sorel en conseillère héroïque de Charles VII, et à faire en quelque sorte de cette favorite l'émule de la vaillante Jeanne.

C'est Brantôme (1) qui accrédita cette histoire, dans un temps où les favorites étaient plus que jamais en grande puissance, et où il était d'un bon courtisan de vanter leur règne, dans le passé comme dans le présent.

[(1) *Dames Galantes*, disc. VI, édit. Garnier, in-12, p. 309. -- Brantôme prenait cette belle histoire à Du Haillan (*Hist. de France*, p. 1253). Beroald de Verville (*La Pucelle restituée*, 1599, in-12, feuillet 32) l'avait déjà prise à la même source.]

De nos jours l'on a douté de l'aventure (2), et l'on a fort bien fait, à mon sens.

[(2) P. Clément, *Hist. de Jacq. COEur*, t. II, p. 211. Vallet de Virville, *Agnès Sorel, étude morale et politique sur le XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1855, gr. in-8, p. 14, note.]

Il y a tant de choses qui prouveraient au besoin qu'elle ne dut pas avoir lieu, si peu qui témoignent qu'elle est authentique !

Sur quoi se fonde-t-on, en effet, en outre du passage de Brantôme ? Sur quelques beaux vers de Baïf (3), paraphrasés par Fontenelle dans un de ses plus jolis dialogues; puis encore sur l'ingénieux et galant quatrain de François Ier:

*Gentille Agnès, plus d'honneur tu mérites,  
La cause étant de France recouvrer,  
Que ce que peut dedans un cloître ouvrir  
Close nonain, ou bien dévot hermite.*

[(3) Liv. II de ses *Poèmes*.]

Tout cela, certes, est charmant; mais en histoire il faut de bien autres raisons. Comment trouver, par exemple, quelque autorité historique au madrigal du Père

*des Lettres*, quand on sait que c'est une traduction de Pétrarque (1), où il mit *Agnès*, comme il aurait mis tout autre nom?

[(1) Nicolas Bourbon, qui l'a traduit en latin, le dit positivement, *Nugarum* liber VII, 1, 389.]

Cette gloire-là, toute d'emprunt, à mon sens, se trouve ainsi prouvée et chantée comme elle le mérite.

--- XVII ---

Je ne veux pas réhabiliter Louis XI. Je sais trop bien, sans même l'avoir mesurée, que la tâche serait énorme; mais, d'après ce que j'ai découvert, sans beaucoup chercher, de gros mensonges courant sur son compte, de crimes supposés, etc., etc., il me semble aussi qu'il ne serait peut-être pas impossible de la mener à bonne fin. Ce n'est sûrement pas un roi d'une irréprochable moralité que Louis XI, mais très-sûrement aussi c'est un roi calomnié.

Son règne commence par une accusation absurde. Charles VII meurt d'une horrible maladie de mâchoire, «maladie qui lui fut incurable,» comme dit Jehan de Troyes, dans la *Chronique scandaleuse* (1) ; ou plutôt, mis hors d'état de manger par ce mal même, il meurt de faim (2).

[(1) *Collect. Petitot*, 1re série, t. XIII, p. 256.  
(2) Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, t. VII, p. 390, -- Voy. aussi dans Duclos, *Hist. de Louis XI*, t. III, p. 237-239. Preuves, *Lettres des ministres et autres gens du conseil au Dauphin, pour lui donner avis de la maladie du roi.*]

Que disent aussitôt les ennemis du Dauphin? Que le pauvre roi, craignant d'être empoisonné par son fils, -- remarquez qu'il était alors à la cour du duc de Bourgogne, -- aime mieux se laisser mourir d'épuisement que de chercher des forces dans une nourriture où la main parricide a peut-être caché la mort. Au lieu de dire que le vieux roi ne pouvait plus, ils ont dit ne voulait plus manger. Tout le crime supposé est dans ce jeu de mot.

Louis XI fut mauvais fils, c'est vrai, mais non pas à ce point; il fut mauvais père aussi, je le veux bien encore, mais non pas autant toutefois qu'on voudrait nous le faire croire. On nous dit qu'il fit enfermer son fils à Amboise, sans un maître qui pût lui apprendre à lire; or, il existe un livre, le *Rozier des guerres*, ouvrage moitié moral, moitié politique, qu'il composa lui-même, ou fit du moins composer sous ses yeux, pour l'instruction de ce fils (1).

[(1) Il a été imprimé in-4° gothique chez la veuve Michel Lenoir. C'est donc à tort que M. de Sismondi a prétendu qu'on ne l'avait pas publié. *Histoire des Français*, t. XIV. p. 323.]

Comment croire après cela qu'il ne voulut pas que le dauphin sût lire (2)?

[(2) V. P, Paris, *Manuscrits français*, t. IV, p. 116-136.]

On nous répète partout qu'il avait des raffinements de cruauté inouïs. Il avait inventé tout exprès, nous dit-on, des cages de fer où il enfermait ses prisonniers; mais ce n'est rien encore: dans un jour d'exécution, il fit placer des enfants sous l'échafaud tout ruisselant du sang de leur père ! Contes encore, contes horribles. Louis XI n'inventa pas les cages-prisons; c'était un genre d'incarcération depuis très-longtemps en usage en Italie et en Espagne (3).

[(3) Muratori, VIII, p. 624; XI, 145, Ducange, au mot *Gabia* .]

Le supplice de Nemours n'eut pas lieu comme on l'a décrit partout; les détails effrayants dont on s'est plu à l'entourer, ces enfants à genoux sous l'échafaud, cette *rosée affreuse*, comme dit Casimir Delavigne (4), qui tombe goutte à goutte sur leur tête, sont un appareil mélodramatique de mise tout au plus maintenant dans les *Crimes célèbres*.

[(4) \_Louis XI, act. II, sc. 6.]

« Les contemporains, dit M. Michelet, n'en parlent point, même les plus hostiles (1). »

[(1) *Hist. de France*, t. VI, p. 451.]

L'avocat Masselin, qui, un peu après la mort de Louis XI, à la fin de 1483, présenta requête aux États pour ces pauvres enfants du duc de Nemours, dépouillés de tous leurs biens et qui, dans cette cause, devait, par conséquent, exagérer la vérité de leur malheur pour en accroître l'intérêt, ne dit pas un mot de cette barbarie perfectionnée (2). Donc, encore une fois, dans tout cela, rien de vrai.

(2) *Diarium statuum generalium*, p. 236. -- Voltaire revenait souvent sur ce mensonge et aida beaucoup à la répandre, Voy. sa *Lettre à Linguet* (juin 1776), édit. Beuchot, t. LXX, p. 84.]

Le reste de ce que l'on raconte sur Louis XI ne l'est pas, j'en suis sur, davantage. L'âge de Tristan l'Ermite, selon M. Michelet (3), rend invraisemblable tout ce que l'on nous a répété partout de ses prouesses de bourreau.

[(3) *Hist. de France*, t. VI, p. 491.]

Il était trop vieux pour être aussi alerte à la pendaison.

La faveur de Coictier le médecin ne fut pas non plus aussi grande qu'on s'est plu à le dire. Louis XI, loin d'être homme à se livrer pieds et poings liés à sa merci, « estoit, selon Commynes, enclin à ne vouloir croire le conseil des médecins (1) ». Si Coictier devint riche, c'est qu'il gagnait sans doute sur *l'or potable* et autres drogues coûteuses dont il avait vanté au roi la vertu efficace (2).

[(1) Liv. VI, ch. 6.

(2) Commynes, édit. de Mlle Dupont, t. II, p. 248.]



Pour ce qui est de la venue de saint François de Paule, il paraît que dans cette affaire le saint homme avait autant besoin du roi de France, que le roi du saint homme. Il était malade des écrouelles (3) que Louis XI guérissait par privilège royal, et Louis XI souffrait, sans compter la vieillesse, de toutes sortes d'infirmités que le saint guérissait par privilège céleste. C'était donc entre eux un échange de vertus curatives; par malheur, ni l'un ni l'autre ne s'en trouva mieux.

[(3) *Acta Sancti Francisci Pauli*, p. 155; Isambert, *anciennes lois françaises*, t. XIV, p. 304.]

J'ai nié les cruautés de Louis XI; maintenant, que dirai-je de ses bonnes actions? On lui en suppose beaucoup moins, je l'avoue; je n'en trouve même qu'une seule qui lui soit prêtée, et encore celle-là faut-il que je la discute. Je le ferai de bonne grâce. On verra du moins par là que je n'essayais pas ici une réhabilitation quand même. Cette bonne Oeuvre de Louis XI est racontée par du Verdier et reproduite par l'abbé Tuet dans ses *Matinées sénonoises*. Louis XI était arrivé un peu avant l'heure des vêpres à Notre-Dame de Cléry; la première personne qu'il y trouva était un solliciteur qui le guettait au passage pour lui demander un bénéfice de collation royale. Le roi écouta la supplique et ne dit mot. Un pauvre prêtre dormait dans un coin du chOEur; il l'avisa, s'en vint à lui, le fit éveiller et commanda qu'on lui expédiât sans délai les lettres de ce bénéfice, « disant, écrit du Verdier, qu'il voulait en cet endroit faire trouver véritable le proverbe qui dit: *Qu'à aucuns les biens viennent en dormant.* » Or, pareille anecdote est mise sur le compte de Henri III; Tallemant nomme même le bienheureux à qui le sommeil fut si profitable (1).

[(1) *Historiettes*, édit. in-12, t. I, p. 114.]

Pour qui faut-il opter en ce cas ? pour Louis XI, ou pour Henri III? Je pencherais volontiers pour le dernier, par la raison qu'il était contemporain de du Verdier, et que celui-ci, ayant à conter l'aventure, crut sans doute lui donner plus de crédit en l'attribuant à un roi plus ancien, et plus de popularité surtout, en lui donnant pour héros, au lieu de l'impopulaire Henri III, le populaire Louis XI.

--- XVIII ---

Sous ce règne peu héroïque de Louis XI, nous ne trouvons guère qu'un héroïsme à constater, encore a-t-il été bien des fois mis en doute, c'est celui de cette vaillante bourgeoise de Beauvais, cette autre Jehanne, qui méritait si bien d'avoir la même patronne que la Pucelle, et qui, tenant en main la *hachette* d'où lui vint son surnom, aida si courageusement à repousser l'assaut de l'armée bourguignonne.

On fait souvent pour Jeanne Hachette comme pour Clémence Isaure. Elle n'a pas existé, dit-on; son histoire est une légende; on personnifie en elle la vaillance des femmes de Beauvais, comme au XIVE siècle, à Toulouse, on avait personnifié en *dame Clémence* le plus doux attribut de la Vierge, protectrice de la poétique cité: *la Clémence* (1). Soit, j'accepte pour dame Isaure, mais je nie pour Jeanne Hachette.

Je sais que Commynes n'a pas dit un mot d'elle; mais, à défaut de l'historien., le roi lui-même a parlé.

[(1) Cette thèse a été soutenue d'une façon ingénieuse et savante par M. Noulet, dans son ouvrage de *Dame Clémence Isaure*, Toulouse, 1853, in-8. Voy. aussi Le Roux de Lincy, *Compagnies littéraires avant l'Académie*. Revue de Paris, 24 janvier 1841 p. 257 et suiv.]

Dans l'ordonnance (2) qui accorde de nouveaux privilèges à la ville de Beauvais, qui institue une fête commémorative où les femmes auront le pas sur les hommes, il est fait mention de la vaillante bourgeoise.

[(2) *Ordonnances*, t. XVII. p. 529. Il est parlé de Jeanne Hachette dans l'*Histoire de Louis XI*, de P. Mathieu, 1610, in-fol. p. 207, et dans le *Discours véritable du siège mis devant la ville de Beauvais*, etc. Archiv. curieuses, 1re série, t. 1, p. 115.]

C'est assez pour que, aux yeux même d'un douteur comme moi, Jeanne Hachette soit une héroïne incontestable.

--- XIX ---

« Rien de plus spontané et de plus authentique que ce mot de Louis XII: « *Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans.* » Philippe, comte de Bresse et ensuite duc de Savoie, mort en 1497, avait dit peu de temps avant lui: « *Il serait honteux au duc de venger les injures faites au comte.* » Cette pensée généreuse était dans le cOEur de ces deux princes, et nous ne devons pas sans doute les regarder comme de froids imitateurs de l'empereur Adrien, qui, le jour où il parvint au pouvoir, rencontrant un ancien ennemi, et remarquant son embarras: « Tu es sauvé, lui dit-il (*evasisti*) (1). »

[(1) Le président Henault, *Abrégé chronologique*, à l'année 1498, avait déjà fait ce rapprochement.]

Voilà ce que nous lisons dans un excellent travail de Suard, *Notes sur l'esprit d'imitation*, revu et publié dans la *Revue française* (1), par M. Jos.-Vict. Leclerc. Nous n'ajouterons rien à ces quelques lignes (2).

[(1) Nouv. série, t. VI. p. 202.

(2) Il est bon toutefois de remarquer que le *mot* ne fut pas dit à M. de La Tremouille, comme on l'a écrit partout, mais aux députés de la ville d'Orléans, qui après s'être assez mal conduits avec leur duc, venaient en hâte lui faire leur soumission comme à leur roi. Louis XII les écouta avec bienveillance et leur dit ensuite « *qu'il ne serait décent et à honneur à un roi de France de venger les querelles d'un duc d'Orléans.* » *Hist. ms. de Louis XII*, par Humbert Velay au prolog. du traduct. Nicol. de Langes. Le *mot* ainsi présenté vise moins à l'antithèse et devient plus direct, plus naturel.]

On y trouve tout ce qu'il faut dire sur ce *mot* et sur beaucoup d'autres du même genre, qui sont assez simples et viennent assez facilement à l'esprit pour que deux princes se trouvant dans une position pareille aient pu les dire sans se devoir rien l'un à l'autre. Les rois généralement se volent peu leurs *mots*; lorsqu'il y a plagiat, transposition, supposition d'esprit, soyez sûr que le coupable est quelque historien trop zélé qui veut à toute force faire bien parler celui dont il écrit l'histoire. Ne pouvant rien inventer, il vole pour le compte de son héros. C'est dans ce cas seulement que le mot de Louis XII, devancé par celui du comte de Bresse, pourrait être d'une authenticité contestable.

--- XX ---

« On ne retrouve plus, lit-on dans les *Études historiques* de M. de Chateaubriand (1), l'original du fameux billet: *Tout est perdu fors l'honneur*, mais la France qui l'aurait écrit le tient pour authentique. »

[(1) *Études historiques*, t. I, p. CXXVIII.]

Soit; je conviens que très-longtemps, même chez les plus sérieux historiens (2) l'on ajouta foi à la célèbre parole; ne retrouvant pas le laconique billet dont elle faisait toute la teneur, on s'en fiait de bonne grâce à la tradition qui le déclarait authentique; mais, lorsque au lieu de ce billet en cinq mots on retrouva toute une lettre en vingt lignes au moins, qui était certainement la copie de celle que François Ier dut écrire à sa mère le soir de la malheureuse journée de Pavie, l'on ne fut plus aussi confiant.

[(2) Voy. l'*Hist. de France* du P. Daniel, sous la date de 1526.]

En face de cette page, le mot fut nettement mis en doute. C'est ce que M. de Chateaubriand aurait dû savoir, car la découverte était faite (1) avant qu'il publiât ses *Études historiques*; c'est ce que M. de Sismondi surtout n'aurait pas du ignorer, lui qui, venant après M. de Chateaubriand et qui, écrivant un livre plus sérieux, du moins par l'apparence, et plus approfondi, n'aurait pas dû laisser courir encore, sous le couvert de son *Histoire des Français* (2), ce *mot*, à qui toutes les histoires de France\_ n'avaient déjà fait faire qu'un trop beau chemin.

[(1) Dulaure la retrouva dans les *Registres manuscrits du Parlement*, sous la date du 10 nov. 1525, et la publia dans son *Hist. de Paris*, voy. l'édit. de 1837, t. III, p. 209. Elle se trouve aussi à la page 191 de la *Chronique manuscrite* de Nicaise Ladam, roi d'armes de Charles-Quint; dans le *Journal* qui sera cité tout à l'heure, et dans les papiers du cardinal Granvelle, *Papiers d'État* (docum. inéd.), t. I, p. 258.-- L'original est perdu, mais l'authenticité de la lettre n'en est pas moins irrécusable, comme le remarque fort bien M. Champollion, puisque l'on a, autographe, la réponse collective de Louise de Savoie et de Marguerite, réponse qui reproduit presque textuellement les phrases de la lettre du roi. (2) T. XVI, p. 242. ]

Voyons la lettre véritable, telle que l'a donnée M. Champollion (1), d'après un *journal* manuscrit du temps (2):

« Madame,

« Pour vous avertir comment se porte le ressort de mon infortune, *de toutes choses ne m'est demouré que l'honneur et la vie qui est saulve*, et pour ce que en nostre adversité cette nouvelle vous fera quelque resconfort, j'ay prié qu'on me laissât pour escrire ces lettres, ce qu'on m'a agréablement accordé. Vous suppliant de volloir prendre l'extrémité de vous meismes, en usant de vostre accoutumée prudence; car j'ai espoir en la fin que Dieu ne m'abandonnera point; vous recommandant vos petits enfants et les miens, vous suppliant de faire donner seur passage et le retour en Espagne à ce porteur qui va vers l'empereur pour sçavoir comme il faudra que je sois traicté, et sur ce très-humblement me recommande à vostre bonne grace. »

[(1) *Captivité de François 1er* (Docum. inéd.), p. 129-130.  
(2) Collect. Dupuy, vol, 742.]

Le: *Tout est perdu fors l'honneur* se trouve bien à peu près en substance dans les premières lignes de la lettre; c'est ce qui fut cause de l'erreur. Les historiens avec cette manie de résumé et pour ainsi dire de condensation qui s'empare d'eux quelquefois, et presque toujours mal à propos, pensèrent qu'en réduisant à cinq mots bien frappés toute cette lettre, ils lui donneraient plus de force. C'est donc ce qu'ils firent, et cela, j'en suis sûr, avec d'autant plus d'empressement qu'ils biffaient ainsi le: « *et la vie qui est saulve*, » petite considération incidente, qui est en effet un peu moins héroïque que le reste mais qui pourtant paraît toute naturelle, quand on réfléchit que c'est un fils qui écrit à sa mère. Le roi avait commencé la phrase, le fils l'a achevée.

Antonio de Vera, qui devait connaître la lettre par le manuscrit de Nicaise Ladam ou par les papiers de Granvelle, semble avoir été le premier qui s'avisa pour elle de cet arrangement à *la laconienne*. Voici comment il nous l'a traduite en son espagnol: « *Madama, toto se ha perdido sino es la honra* (1). »

[(1) *Vida y hechos de Carlos V*, p. 123. ]

Historien de Charles-Quint, Vera, n'avait pas sans doute intérêt à corriger la vérité pour faire plus beau le rôle du roi de France; mais, présentée de cette façon, la lettre avait je ne sais quel air qui devait plaire davantage à son humeur castillane. C'est pour cela peut-être qu'il nous en arrangea cette version, bientôt reprise chez nous, traduite, popularisée, mais cette fois pour la raison toute française que le *mot* ainsi donné seyait mieux au vaincu de Pavie et relevait encore son caractère chevaleresque.

Lorsqu'un mensonge n'est, après tout, comme celui-ci, qu'un débris de la vérité et qu'il a son origine dans une raison d'honneur, il faudrait être bien sévère pour ne pas lui faire grâce (1). Dire ce qu'il est, ne plus y croire, voilà, selon moi, la seule rigueur qu'il faille se permettre à son égard . (2)

[(1) D'ailleurs le mensonge était alors chose tellement coutumière chez les historiens ! « Il semble, dit M. Champollion, justement au sujet de cette lettre altérée, que ce défaut de véracité fût passé insensiblement dans les habitudes des écrivains des derniers siècles. »

(2) L'épître de Clément Marot à la reine Éléonore, où l'on trouve ce vers à propos du roi fait prisonnier:

*Que le corps pris, l'honneur luy demoura*

quelques passages aussi d'une chanson faite par le roi pendant sa captivité,

*Coeur resolu d'autre chose n'a cure*

*Que de l'honneur .....*

*Le corps vaincu, le cœur reste vainqueur...*

purent aider encore à populariser l'erreur. -- Sur quelques autres circonstances de la bataille de Pavie, dénaturées par les historiens, notamment par M. de Sismondi, voy. Champollion, *Introduction aux lettres de François 1er*, p. XVIII.]

--- XXI ---

Souvent

femme

varie

Bien fol est qui s'y fie.

Ce sont deux vers qui ont bien couru le monde depuis le jour où l'on dit que François 1er les écrivit sur une vitre du château de Chambord. Les a-t-il écrits réellement, et, dans ce cas, est-ce bien sur une vitre, longtemps cherchée, jamais retrouvée (1), qu'il les traça avec le diamant de sa bague ?

[(1) Théophile, *Essai sur divers arts*, notes de M. de l'Escalopier, p. 296.]

Je vais laisser Brantôme vous répondre à ces questions par un passage du *Discours IV* de son livre: *Vies des Dames galantes* :

« Il me souvient qu'une fois, dit-il, m'estant allé pourmener à Chambord, un vieux concierge qui estoit céans, et avoit esté valet de chambre du roi François 1er, m'y reçut fort honnestement; car il avoit dès ce temps-là connu les miens à la cour et aux guerres, et luy-mesme me voulut monstrier tout; et, m'ayant mené à la chambre du roy, il me monstra un escrit au costé de la fenestre: « Tenez, dit-il, lisez cela, Monsieur, si vous n'avez veu de l'écriture du roy mon maistre, en voilà. » Et l'ayant leu, en grandes lettres il y avoit ce mot: « *Toute femme varie.* »

Telle est la vérité: l'on peut en croire Brantôme, le seul qui ait parlé de l'inscription comme l'ayant vue. Au lieu de deux vers, il n'y avait donc qu'une simple ligne de trois mots. De plus, rien ne nous prouve ici qu'elle eût été écrite sur la vitre avec un diamant, plutôt que sur l'un des larges côtés de l'embrasure de la fenestre, avec de la craie ou du charbon; ce qui eût été plus naturel, surtout à cette époque-là. Si François 1er, en effet, se servit de la pointe de sa bague, il se trouve avoir été le premier qui fit usage du diamant pour rayer le verre. On n'en connaît pas d'autre exemple de son temps (1); rien que pour cela certainement, Brantôme eût remarqué que l'inscription avait été tracée sur la vitre.

[(1) *Id.*, *ibid.*]

Le roi avait écrit en grandes lettres, dit toujours Brantôme; et d'une main, à ce qu'il paraît, assez assurée pour que le caractère de son écriture fût reconnaissable. Or, comment cela serait-il possible s'il avait écrit sur l'une des vitres étroites dont alors on garnissait les fenêtres, et s'il se fût servi d'un diamant avec lequel l'on ne peut marquer que des linéaments indécis? Tous ceux qui ont repris l'anecdote après l'auteur des *Dames Galantes* l'ont mal comprise, et, par suite, l'ont dénaturée en l'étendant.

Quant au dénouement de l'histoire de la fameuse vitre, soit qu'on dise qu'elle ait été « vendue aux Anglais comme tant d'autres choses françaises (1), » soit qu'on raconte que Louis XIV « alors jeune et heureux » la sacrifia à Mme de la Vallière, c'est la digne conclusion de ce petit roman taillé à plaisir dans un fait véritable.

[(1) *Hist. de Chambord*, par M. de La Saussaye, p. 52.]

--- XXII ---

Que de choses dans l'histoire de François Ier, surtout dans la partie galante, que de choses à ramener ainsi, de la vérité arrangée à la vérité réelle; ou, plus souvent encore, du faux et de l'absurde au raisonnable et au vrai.

Ainsi, le dernier épisode de ses amours avec Mme de Chateaubriand, qu'un mari en réalité fort brave homme et d'accommodante humeur, mais transformé en Barbe-bleu farouche par Varillas (1), Lesconvel, Mme de Muralt (2) et mille autres, pour les besoins de leurs romans, aurait, disent ces inventeurs, ensanglanté de la plus barbare manière, et avec un raffinement de vengeance presque égal à celui dont furent victimes le châtelain de Coucy et la dame de Fayel (1).

[(1) *Hist. de François 1er*, liv. IV.

(2) *Les effets de la jalousie*, roman par Mme de Muralt.

(1) Dès le temps de Legrand d'Aussy l'on n'était plus dupe de la fausseté de cette légende. Voy. ses *Fabliaux des XIIe et XIIIe siècles*, édit. de 1779, t. III, p. 280, note, et t. IV, p. 174.]

C'est un roman qu'on a donné pour pendant à un roman !

Ainsi encore l'histoire de la belle Féronnière (2) et du roi, autre *roman* de vengeance conjugale, qu'on ramène à la réalité en le débarrassant des détails et du dénouement hideux dont, le premier de tous, Louis Guyon (3) s'est plu à le charger, de sa pleine autorité d'inventeur de scandales; et en le circonscrivant dans le cadre gracieux de cette 25<sup>e</sup> nouvelle de l'*Heptameron*, qui en est le seul récit véritable.

[(2) Nous avons fait remarquer ailleurs que l'on a eu tort de donner le nom de *féronnière* à l'espèce de parure que les femmes se mettent sur le front. Le portrait sur lequel on en a pris le modèle, et qui se voit au Louvre, n'est pas celui de la belle Féronnière, comme on le pense généralement: c'est celui d'une belle Italienne, Ginevra Benci, selon M. Delécluze, *Léonard de Vinci*, 1841, gr. in-8, p. 29, note, ou selon d'autres, Lucrezia Crivelli. Voy. nos *Variétés hist. et litt.*

(Biblioth. Elzévirienne de P. Jannet.), t. III, p. 40, note.  
(3) *Diverses leçons*, 1610, in-8, t, II, p. 109.]

Ici, du moins, sous la plume sincère et charmante de la reine de Navarre, plus de vengeance immonde, plus de honteuse contagion dont le mari s'infecte et apporte le germe; qui surprend le roi sur le lit adultère, et qui, après l'avoir dévoré pendant de longues années de souffrance, finit par l'emporter. Ce sont les conteurs qui ont ajouté tout cela, toujours d'après L. Guyon; les historiens suivirent, Mézeray en tête, copiant, exagérant le premier récit.

Pour bien terminer leur aimable histoire, il ne leur fallut rien moins que la lente agonie et la mort de François 1<sup>er</sup>. Malheureusement pour eux, l'on sait, par des témoignages beaucoup plus dignes de créance, que le roi ne fut pas éprouvé certainement par une aussi longue et aussi impitoyable maladie. Le *post-scriptum* d'une lettre du cardinal d'Armagnac nous fait voir que, moins d'un an avant sa mort, il était en aussi parfaite santé que l'homme le plus robuste de son royaume (1).

[(1) F. Genin, *Lettres de Marguerite d'Angoulême*, 1841 in-8, p. 473. -- Puisqu'il est ici question du mal vénérien, n'oublions pas de dire que M. Walcknaër, *Vies de plusieurs personnages célèbres*, t. II, p. 39, 44, 49, a prouvé qu'il fut importé de l'Inde et non, comme on le croit, de l'Amérique.]

--- XXIII ---

Si je passe au crible tous les mots dont l'imagination des faiseurs d'esprit s'est plu à gratifier les rois, ce n'est pas certes pour faire grâce davantage à ceux qu'ils ont bénévolement prêtés à leurs bouffons. Je trouve justement, à cette époque de François 1<sup>er</sup>, un de ces bons mots de *fous de cour* dont il est à propos de faire enfin justice.

Charles-Quint s'est fié à la parole de François 1<sup>er</sup>, et il va passer par la France pour se rendre dans les Pays-Bas. Comme on l'attend à Paris, le roi avise son fol, Triboulet, qui griffonne dans un coin. -- Que tiens-tu là? lui dit-il. -- Le *Calendrier des fous*, et j'y écris un nom. -- Lequel? -- Celui de l'empereur Charles, qui fait la folie de se mettre à votre merci en traversant ce royaume. -- Mais si je le laisse passer? -- Alors c'est votre nom que j'inscrirai sur mon livre à la place du sien.

Tout est faux dans cette anecdote, prise sous cette date et avec ces personnages. Triboulet, *fol complètement fol*, comme écrit de lui Pentagruel; *fol à vingt-cinq carats, dont les vingt-quatre sont le tout*, comme dit aussi à son sujet Bonaventure Desperriers, était tout à fait incapable d'une saillie pareille; d'ailleurs, raison beaucoup plus décisive, il était mort depuis cinq ans, lorsqu'en 1540 Charles-Quint se hasarda de passer par la France. N'est-ce pas sans réplique?

C'est à un autre fou, dans une toute autre circonstance, que l'aventure arriva. Écoutez Brantôme vous raconter comment alors fut lancée la bonne riposte:

« Ce grand roi Alphonse avait en sa cour un bouffon qui écrivait dans ses tablettes toutes les folies que lui et les courtisans faisaient le jour et la semaine. Par cas, un jour le roi voulut voir ses tablettes où il se trouva le premier en date pour avoir donné mille écus à un Maure, pour lui aller quérir des chevaux barbes en Barbarie.

Ce qu'ayant vu, le roi lui dit: « Et pourquoi m'as-tu mis là ? et quelle folie ai-je faite en cela ? » L'autre lui répondit: « Pour t'être fié à un tel homme qui n'a ni foi, ni loi: il emportera ton argent et n'aura ni chevaux ni argent et ne retournera plus. » A quoi répliqua le roi: « Et s'il retourne, que diras-tu sur cela? » Le bouffon achevant de parler dit alors: « S'il retourne, je t'effacerai de mes tablettes, et le mettrai en ta place, pour être un grand fou et un grand fat d'être retourné, et qu'il n'ait emporté tes beaux ducats (1). »

[(1) *OEuvres de Brantôme*, édit. du Panthéon littéraire, t. I, p. 47.]

La réfutation ici n'était sans doute pas des plus nécessaires. Voltaire disait en pareil cas: « La chose n'est pas bien importante, » mais il se hâtait d'ajouter: « La vérité est toujours précieuse (2) »

[(2) *Mélanges historiques*, fragments sur l'histoire, art. VIII.]

Nous dirons comme lui, et nous continuerons notre tâche, au risque de glaner parfois des riens et de tondre sur des vétilles.

--- XXIV ---

Voici toutefois qui est plus important, et tire bien plus à conséquence; car, au mensonge très-pittoresque dont je vais parler nous ne devons déjà rien moins que deux grands tableaux, l'un de Menageot (1), l'autre de J. Gigoux (2).

[(1) A l'exposition de 1781. Une copie fut exécutée en tapisserie aux Gobelins.  
(2) Au salon de 1835. ]

Il est donc temps d'en finir avec lui une bonne fois, par pitié pour les peintres dont il tente le pinceau, et qu'il faut enfin désenchanter; par pitié aussi pour le public dont ces *illustrations* d'un fait complètement faux caressent et entretiennent l'erreur. On a déjà deviné sans doute qu'il s'agit des *derniers moments de Léonard de Vinci, expirant à Fontainebleau dans les bras de François 1er* (style de livret). La *Biographie universelle*, qui a rarement le courage du doute et moins encore celui de la négation, a tenté dans cette circonstance son plus grand effort de critique; elle a bravement nié (1).

[(1) Voy. l'art. Vinci (Léonard), p. 156-157.]

L'auteur de l'article *Léonard de Vinci* a fait céder les habitudes de crédulité routinière et presque superstitieuse du recueil dans lequel il écrivait, devant la logique des preuves entassées par Venturi (2), par Amoretti (3) et par Millin (4), pour combattre l'opinion trop longtemps acceptée.

[(2) *Essai sur les ouvrages physico-mathématiques de Léonard de Vinci ...*, Paris, an V. In-8.



(3) Vie de Léonard de Vinci.  
(4) Voyage dans le Milanais, t. I, p. 216.]

Il s'est demandé comment il s'était pu faire que Léonard, brisé par l'âge, malade depuis plus d'un an, eût tout à coup quitté le petit château de Clou près d'Amboise, devenu sa résidence par un ordre bienveillant du roi, et duquel peu de mois auparavant il avait daté son testament, pour venir à Fontainebleau se mêler aux joies bruyantes de la cour; comment, si sa mort avait eu lieu dans cette dernière résidence royale, il avait pu se faire que son tombeau ne s'y trouvât pas, mais fût au contraire placé près du lieu qu'il habitait d'ordinaire, dans l'église Saint-Florentin d'Amboise. Enfin, il n'a rien omis non plus de ce qui peut éclaircir un autre point; il n'a oublié aucune des preuves données par Venturi pour constater que François 1<sup>er</sup> ne pouvait être, le 2 mai 1519, près du lit du grand artiste expirant, pas plus à Fontainebleau qu'au château de Clou; preuves du plus haut intérêt, puisque, dans cette circonstance, elles font de l'*alibi* double une raison sans réplique, et qui devant l'histoire, ne doit pas être moins décisive qu'elle le serait devant un tribunal. « Venturi..., dit M. J. Delecluze (1), qui, en résumant ces mêmes preuves, leur a donné une autorité nouvelle, fonde son opinion sur ce qu'au moment de cet événement la cour était à Saint-Germain-en-Laye, où la reine venait d'accoucher; que les ordonnances du 1<sup>er</sup> mai sont datées de ce lieu, et que le journal de la cour ne fait mention d'aucun voyage du roi avant le mois de juillet. »

[(1) *Léonard de Vinci*. Paris, 1841, gr. in-8, p. 66-67.]

« Il ajoute que l'élection prochaine de l'Empire occupait trop François 1<sup>er</sup>, qui la convoitait, pour qu'il s'éloignât du centre des négociations; et, enfin, que Melzi, l'élève et l'héritier de Léonard de Vinci, en annonçant la mort de Léonard aux frères de ce grand artiste, ne dit pas un mot dans sa lettre de cet événement qui eût si vivement intéressé sa famille.

« Il y a, poursuit M. Delecluze avec un sentiment auquel nous ne pouvons trop applaudir, il y a des choses vraisemblables qui équivalent à la réalité. Léonard de Vinci était digne d'un tel honneur, et l'intérêt vif que François 1<sup>er</sup> a toujours montré pour les arts et les artistes, et pour Léonard en particulier, est cause que l'erreur signalée par Venturi sera difficilement détruite. »

J'avoue que c'est là, en effet, une erreur respectable, et à laquelle on a presque peur de toucher; mais les détails dont on l'a enjolivée sont en revanche d'une si outreucidante fausseté, qu'on prend, en les lisant, coeur à la réfutation, et que, pour avoir le plaisir d'en faire justice, l'on se donne sans remords le courage de ne rien épargner de tout le mensonge.

« Les amplificateurs d'anecdotes, est-il dit dans la *Biographie universelle*, prétendent que François 1<sup>er</sup>, lisant une surprise dédaigneuse sur la figure des courtisans qui l'avaient accompagné chez Léonard, leur dit de ne pas s'étonner: « Je puis faire des nobles quand je veux, et même de très-grands seigneurs; Dieu seul peut faire un homme comme celui que nous allons perdre. »

« On prête ce mot à tant d'autres princes, ajoute naïvement la *Biographie*, qu'il serait difficile de dire s'il appartient réellement à François 1<sup>er</sup>. »

Ce n'est pas assez s'indigner, à mon sens, et notre biographe, au moment de conclure, se relâche un peu trop de sa logique et de sa sévérité. Mais, après tout, pourquoi de la colère, et même de l'étonnement, à propos de ces amplifications? On doit toujours s'attendre à les voir paraître; ce sont les parasites naturels de tout mensonge qui a fait fortune.

Pour moi, je me suis fait un précepte de ces vers d'Ovide .

*Hic            narrata            ferunt            alii,            mensuraque            ficti*

*Crescit et auditis aliquid novus adjicit auctor. (1)*

[(1) *Métamorphose*, liv. XII, v. 7.]

Dès qu'une erreur est née, je me prépare à voir croître à l'entour toute une végétation d'erreurs accessoires.

S'il s'agit de mensonges *parlés*, la dernière phrase de ce petit passage de Voltaire, dans les *Annales de l'Empire*, me sert aussi de leçon constante, et fait que je me tiens toujours sur mes gardes, même, comme on le verra, contre les erreurs de ce genre propagées... par Voltaire:

« Plusieurs historiens, dit-il, rapportent que Charles, avant la bataille (celle qu'il livra près de Tunis à Barberousse), dit à ses généraux: « Les nêfles mûrissent avec la paille: mais la paille de notre lenteur fait pourrir et non pas mûrir les nêfles de la valeur de nos soldats. » Les princes ne s'expriment pas ainsi. Il faut les faire parler dignement, ou plutôt il ne faut jamais leur faire dire ce qu'ils n'ont point dit. Presque toutes les harangues sont des fictions mêlées à l'histoire. »

--- XXV ---

Je lus un jour, dans un feuilleton du *Journal des Débats* (1 ) signé de M. Philarète Chasles:

[(1) 23 oct. 1844.]

« Beaucoup de coeurs sensibles se révolteront si j'ose leur dire que Marie Stuart n'a jamais fait que de très-mauvais vers, et que ce petit couplet tant répété:

*Adieu            plaisant            pays            de            France,*  
*O                            ma                            patrie*

*La plus chérie ! etc.*

n'est qu'une mystification de journaliste, avouée par le journaliste Querlon, et néanmoins reproduite à satiété, dans des torrents de larmes et d'encre sortis de plumes bien taillées et sentimentales. Querlon a imprimé l'aveu de sa fraude, et néanmoins *dictionnaires et biographies*, bibliographies, albums, notices et le reste, ont reproduit fidèlement la légende; elle est encore écrite et imprimée dans la *Biographie universelle* de MM. Michaud. Mais la vérité vaut-elle la peine qu'on la dise? Plusieurs pensent que non, je crois que oui, j'ai tort peut-être.»

Je ne suis pas de ceux à qui la vérité fait peur; aussi les lignes de M. Ph. Chasles ne firent-elles que me mettre en goût. Sans désespérer, je me lançai à la recherche des preuves de ce qu'il venait de m'apprendre. J'y étais d'autant plus

porté, que la chanson de Marie Stuart, parue, pour la première fois, en 1765, dans cette *Anthologie* (1) en trois volumes dont Monet avait fait les frais, dont ce même Meunier de Querlon avait écrit l'introduction, m'avait toujours semblé un peu suspecte.

[(1) 1765, in-8, t. I, p. 19.]

La mention banale: *tirée du manuscrit de Buckingham*, ne me rassurait pas du tout. Ce que je savais d'ailleurs des habitudes de Querlon, qui prenait volontiers plaisir à ces sortes de mystifications littéraires, ce que je connaissais de son petit livre publié à Magdebourg, en 1761, *Les innocentes impostures ou opuscules de M. \*\*\**, n'était pas fait pour me donner plus de confiance.

Je cherchai donc. D'abord je trouvai un article de la *Revue des Deux-Mondes* (1), dans lequel M. Ph. Chasles avait émis, pour la première fois, le fait répété sous une autre forme dans son feuilleton des *Débats*.

[(1) 1er juin 1844, art. sur les *Pseudonymes anglais au XVIIIe siècle*.]

Il persistait dans son dire; donc il en était bien sûr. C'était de quoi me rendre plus confiant encore, plus ardent à la découverte du reste. Il m'apprenait, de plus, que la lettre dans laquelle M. de Querlon trahissait lui-même sa petite imposture était adressée à l'abbé Mercier de Saint-Léger. Il fallait chercher cette lettre; je ne m'en fis pas faute, comme bien vous pensez.

Chemin faisant, j'appris que Mme de Norbely, fille de Querlon, morte il y a dix ans environ, s'amusaient souvent à conter l'histoire de la supercherie commise par son père, et dont le monde entier s'obstinait à être la dupe (2).

(2) Mme de Norbely, mariée en premières noces avec l'adjudant-major-général Levasseur, était la mère de M. le général de division Levasseur.]

Je découvris quelques lignes de M. Viollet-le-Duc (1), où il soutenait, lui aussi, que la chanson attribuée à Marie Stuart n'était certainement pas d'elle.

[(1) *Biblioth. poétique*, 2e part., p. 20.]

J'acquis de plus, par un article de M. Sainte-Beuve dans le *Journal des Savants* (2), une nouvelle preuve que l'assurance donnée à l'abbé de Saint-Léger par Querlon sur la véritable origine de la chanson était très-réelle; enfin, je sus que l'un de nos plus riches amateurs possédait, dans sa collection, l'*autographe* même de la lettre dans laquelle l'innocente fraude se trouvait révélée par son auteur (3).

[(2) Année 1847, p. 278, et *Derniers portraits littéraires*, p. 63-64.  
(3) C. Blaze, *Molière musicien*, t. I, p. 446.]

C'était tenir tout; cependant, je ne sais pourquoi, je ne me défiai pas moins. Les autographes sur des faits déjà un peu connus et pour lesquels ils nous sont des preuves trop désirées, trop imprévues, m'ont toujours trouvé sur mes gardes

contre l'espèce de certitude improvisée qu'ils apportent. Elle est selon moi trop complète pour l'être assez. Ici, quelques lignes imprimées de Querlon ou de l'abbé de Saint-Léger dans un des recueils où ils écrivaient d'habitude, eussent bien mieux fait mon affaire. Je désespérais malheureusement de les trouver, et de guerre lasse, je renonçais presque à poursuivre davantage la solution définitive de ce petit problème littéraire.

Après avoir vu pourtant avec quel dédain superbe M. Mignet, dans sa belle et sérieuse *Histoire de Marie Stuart*, affecte de ne pas parler de cette chanson, tandis que M. Dargaud (1), dans son livre romanesque sur la même reine, n'oublie pas de la donner pour authentique, je m'étais de plus en plus convaincu qu'elle devait être supposée.

[ (1) *Hist. de Marie Stuart*, 1850, in-8, t. I, p. 134-135. -- « Ces vers, dit M. Dargaud, sont désormais inséparables de son nom. Elle les acheva quelques semaines plus tard, à Holyrood. » M. Dargaud avait, à ce qu'il paraît, sur cette partie de la vie de Marie Stuart, des mémoires particuliers. Il eût bien dû nous dire où ils se trouvent.]

Quelques lignes de M. de Villenfagne, dans ses *Mélanges de littérature*, etc. (2), me rendirent tout à coup l'espoir.

[(2) *Mélanges de litt. et d'hist.*. Liège, 1788, in-8, p. 39.]

Elles me mettaient sur la trace d'un article de l'*Esprit des Journaux*, dans lequel, caché sous un pseudonyme, l'abbé de Saint-Léger confessait franchement l'aveu que M. de Querlon lui avait fait de sa supercherie. Je courus au volumineux recueil, et le feuilletai tant et si bien, que, dans le volume du mois de *septembre* 1781 (1), je découvris ce petit paragraphe qui mettait victorieusement fin à ma tâche de chercheur:

[(1) P. 227. *Observations sur deux lettres imprimées dans l'Esprit des Journaux, concernant les Annales poétiques* (par D....).]

« Marie Stuart est-elle auteur de la chanson qui lui est attribuée dans l'*Anthologie* ? Feu M. de Querlon m'a assuré l'avoir faite lui-même. Cette assertion d'un homme qui était vrai tranche la question. »

Fort bien dit! Là, en effet, est toute la solution de l'affaire et la condamnation des routiniers qui persisteraient désormais à croire et à dire le contraire.

--- XXVI ---

Dans l'article du *Journal des Savants* cité tout à l'heure, M. Sainte-Beuve pose cette autre question que personne, je crois, ne s'était encore faite:

« Les beaux vers de Charles IX à Ronsard:  
*L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner, etc.*  
où se trouvent-ils pour la première fois ?... »

Je pris cette demande à coeur, et je finis par me mettre, je crois en état d'y répondre. Ces vers « les meilleurs que l'on connaisse publiés sous le nom d'un roi: dit M. Valery (1), et peut-être les plus beaux de ce siècle; » ces vers que Voltaire (2), pour leur donner un auteur vraisemblable, mit sans plus de raison sur le compte d'Amyot, très-excellent prosateur mais rimeur détestable (1), se trouvent pour la première fois dans le *Sommaire de l'Histoire de France, etc.*, par Jean Le Royer, sieur de Prades, Paris, in-4°, p. 548, où Abel de Sainte-Marthe les reprint pour les placer dans le *Recueil des preuves jointes au Discours historique sur le rétablissement de la bibliothèque de Fontainebleau*. (2).

[(1) *Curiosités et anecdotes italiennes*, p. 252-253.

(2) *Lettre à l'abbé Vitrac*, 23 décembre 1775. (Édit. Beuchot, t. LXIX, p. 459.) V. aussi et surtout le *Diction. philosoph.*, art. Charles IX. -- Puisque nous allons parler d'Amyot, n'oublions pas «de dire que toute l'histoire de son enfance, telle qu'on la lit partout est complètement fausse, ainsi que M. Ampère l'a prouvé d'après Bayle. (*Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1841, p. 720-722.) C'est un petit roman de l'invention de Saint-Réal, dans le genre de celui que l'abbé a écrit sur la *conspiration des Espagnols contre Venise* (Voy. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IX, p. 371), et de cet autre, dont Schiller a fait une tragédie, et qui travestit tout à fait la vérité au sujet de don Carlos et des causes de sa mort. Dès le dernier siècle l'abbé de Longuerue en avait éventé le mensonge. Voy. d'Argenson, *Essais dans le goût de Montaigne*, p. 346.

(1) C'était l'avis de Charles IX lui-même. V. *Diction.* de Bayle, édit. Beuchot, t. I, p. 504.

(2) 1668, in-4°, p. 17. -- Sainte-Marthe y cite tout le passage du livre de son ami de Prades sur le talent poétique de Charles IX et sur les vers qu'il composa. « On en void quelques-uns à la suite de la *Franciade* de Ronsard, et d'autres en d'autres lieux, dont ceux-ci (ceux dont il est question ici) ne sont pas les moins remarquables. » Voilà tout; ni de Prades, ni Sainte-Marthe ne s'expliquent davantage sur le *lieu*, très-intéressant à connaître cependant, où ces vers ont été trouvés.]

Pour mieux appuyer ce qui nous reste à dire à leur sujet, nous allons, bien qu'ils soient connus de tout le monde, les reproduire encore ici:

*L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,*

*Doit être à plus haut prix que celui de régner.*

*Tous deux également nous portons des couronnes:*

*Mais, roi, je les reçois, et poète, tu les donnes.*

*Ton esprit enflammé d'une céleste ardeur,*

*Eclate par soi-même, et moi par ma grandeur.*

*Si du côté des dieux je cherche l'avantage,*

Ronsard est leur mignon, et je suis leur image.  
Ta lyre qui ravit par de si doux accords,  
T'asservit les esprits dont je n'ai que les corps;  
Elle t'en rend le maître, et te sait introduire

*Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire.*

Nous pourrions, après cette citation, faire ce dont s'avisait Voltaire, à l'encontre du sieur de Prades, qui s'en était prudemment gardé; nous pourrions mettre en regard de ces douze vers quelque autre poésie de Charles IX, que la comparaison ne ferait guère briller, et qui, littérairement parlant, perdrait à être authentique. C'est inutile; ce petit morceau porte assez avec lui la preuve de son origine: il suffit, selon moi, de le lire. On sent tout d'abord à la tournure des vers, à leur solide régularité, à leur allure un peu fière, à l'antithèse qui s'y joue et qui s'y soutient avec une grâce forte et aisée; enfin à je ne sais quel grand air qui semble faire de cette poésie plutôt une soeur de la muse assurée de Corneille qu'une contemporaine de la muse inégale de Ronsard, on voit bien, dis-je, que pour leur donner place dans son livre publié en 1651, de Prades a certainement façonné, remanié à fond ces douze alexandrins selon la manière et le goût de son temps (1), si même il ne les a pas fabriqués de toutes pièces.

[(1) C'est ce que fit Sauvigny pour les vers de Mlle de Calages cités par la *Biogr. Univers.* (art. Calages). En les reproduisant le premier dans le *Parnasse des Dames*, il changea des vers entiers, il l'avoue lui-même, des expressions, quelquefois même des tours de phrase, et cela, dit-il, pour faire mieux goûter notre ancienne poésie. Il n'est pas étonnant que la *Biographie*, qui les reprit avec ses variantes, ait trouvé que ces vers, faits avant le *Cid*, étaient dignes d'une autre époque ! Barbier, *Examen critique des dict. histor.*, p. 165.]

L'original n'a pas été retrouvé, et pour cause sans doute; on ne peut donc savoir ce qu'après le travail d'épuration auquel on les aurait soumis, il a pu rester des vers écrits par Charles IX. Ce qui est plus possible, la pièce primitive étant absente, c'est de croire, sans crainte de démenti, que de Prades avait ses raisons pour être le premier à citer ce morceau, et que même il était sans doute le seul en 1651 qui pût s'en permettre la citation (2).

[(2) Ce qui me le fait soupçonner davantage, c'est qu'il était moins historien que poète. Il avait fait des tragédies, entre autres un *Arsace* joué, en 1666, par la troupe du Roy, et qui, lit-on dans la préface, avait eu l'approbation des meilleurs esprits : M. de Sainte-Marthe, La Mothe-Le Vayer, du Ryer, Beys, Quinault. « L'illustre M. Corneille dit qu'elle avait assez de beautés pour parer trois pièces entières. » On y trouve des vers comme ceux-ci:

*J'abandonne* *le* *trône...*  
*Je pourrais en tomber ; j'ayme mieux en descendre, etc.*

On conçoit qu'un homme dont les vers avaient l'applaudissement de Corneille, pouvait se croire en droit d'arranger ceux de Charles IX, sinon de les faire entièrement lui-même.]

Dreux du Radier, qui m'aida beaucoup à retrouver le premier gîte de ces beaux vers, et à qui tout d'abord ils avaient aussi semblé d'une authenticité suspecte, ne croyait de la part de de Prades qu'à un travail d'arrangement. Ce n'était peut-être pas assez dire; mais pour son temps, c'était beaucoup. « Ils sont, écrit-il (1), si exacts pour ce qu'on appelle versification, et même pour l'expression toute moderne, que je ne saurais m'empêcher d'avertir le lecteur que celui qui les rapporte s'est sans doute écarté de l'original, sous prétexte de ne pas choquer l'oreille par des sons auxquels elle n'est plus accoutumée. Il a changé ce qui lui a paru trop dur. Mais bien loin de mériter quelque reconnaissance par cette fausse délicatesse, on ne saurait que le blâmer de sa hardiesse. Il nous prive des grâces respectables d'un original précieux, pour nous donner une copie peut-être foible, et ses expressions, au lieu de celles du monarque dont il parle. »

[(1) \_Tablettes historiques, etc., t. II, p. 228.]

--- XXVII ---

Je viens d'aider à dépouiller Charles IX du plus beau fleuron de sa couronne poétique, je vais lui donner sa revanche. A-t-il tiré sur les huguenots le matin de la Saint-Barthélemy, comme on le répète partout? Pour moi je ne le crois pas; les témoignages allégués, celui du gascon Brantôme (1), celui de ce marquis de Tessé, qui, selon Voltaire (2), tenait le fait du gentilhomme même qui chargeait l'arquebuse du roi, n'étant pas, à mon avis, des preuves bien redoutables.

[(1) *Hommes illustres et grands capitaines françois* (édit. du Panth. litt.), t. I, p. 560-561.

(2) La *Henriade*, chant II, notes. -- Voltaire, dans ses notes de la *Henriade*, comme dans son *Essai sur les guerres civiles*, est impitoyable pour Charles IX, jusque-là qu'il ne craint pas de lui prêter, devant le cadavre de Coligny à Montfaucon, le mot de Vitellius à Bébriac : « Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon. » Walter Scott l'a bien mis dans la bouche de Louis XI, au chapitre III de *Quentin Durward*. O licences du roman historique !]

L'abbé Coupé en a fait bon marché dans un article de ses *Soirées littéraires* et je fais comme lui très-volontiers (1).

[(1) Voy. aussi Musset-Pathay, *Correspond. hist.*, in-8; p. 103.]

Ce n'est pas la petite diatribe de Prud'homme dans ses *Révolutions de Paris*, où il est dit, par exemple, que Charles IX quittait une partie de billard quand il prit sa carabine pour tirer sur les huguenots, qui me fera changer d'opinion. Le fameux décret de la Commune statuant, en date du 29 vendémiaire an II (20 octobre 1793), « qu'il sera mis un poteau infamant à la place même où Charles IX tirait sur

son peuple » (2), ne me convaincra pas davantage; et je ne me rendrai point parce que je saurai que ce poteau infamant, portant une inscription en lettres gigantesques, se vit très-longtemps sur le quai au-dessous de la fenêtre du cabinet de la reine, aujourd'hui la galerie des Antiques.

[(1) *Réimpression du Moniteur*, t. XVIII, p. 170.]

Je sais trop bien que toute cette partie du Louvre n'ayant été construite que vers la fin du règne d'Henri IV, il eût été assez difficile que Charles IX pût s'être embusqué là pour *arquebuser* « aucuns dans les fauxbourgs de Saint-Germain, qui se remuoient et se sauvoient », comme dit Brantôme.

Un livre récemment publié déplace la scène, mais sans la rendre plus vraisemblable. Ce n'est pas du Louvre, c'est du Petit-Bourbon, qui était proche et dont la principale fenêtre donnait sur le quai de l'École, presque en regard du bâtiment actuel de la Monnaie, que le roi aurait tiré. On acheva de détruire le Petit-Bourbon en septembre 1758, et c'est à propos de cette démolition que le livre dont je viens de parler, et qui n'est autre que le *Journal* de l'avocat Barbier (1), assigne au forfait royal ce nouveau théâtre:

[(1) T. IV, p. 290.]

« Le 20 de ce mois, y est-il dit, on a commencé à abattre l'ancien garde-meuble, rue des Poulies, sur le quai (2), dans lequel bâtiment était un balcon d'une ancienne forme, couvert et élevé, d'où Charles IX tiroit avec une arquebuse sur le peuple, le jour de la Saint-Barthélemy: on ne verra plus, ajoute Barbier, le monument de ce trait historique. »

(2) La rue des Poulies allait alors jusqu'au quai de l'École, en longeant toute la colonnade du Louvre. Voy. notre *Paris démolé*, 2e édit., Introd., p. XXXVIII, notes.]

Il se trompait. Le peuple tient aux mensonges qu'il a caressés pendant des siècles. Quand on fait disparaître les lieux où il en avait étalé la mise en scène, il cherche ailleurs où les loger, où les faire mouvoir. C'est ainsi que pour celui qui nous occupe, 1<sup>e</sup> balcon du garde-meuble étant détruit, il fit choix de la fenêtre du cabinet de la reine, place nouvelle qui, de 1758 à 1793, avait été déjà consacrée par trente-cinq ans de commérages, lorsque la Convention vint à son tour la décréter authentique.

Vous savez maintenant, et de reste, si elle pouvait l'être. Celle dont on lui cédait le rôle, la fenêtre du Petit-Bourbon ne l'était pas davantage. Pour s'en assurer, il n'y a qu'à prendre au pied de la lettre le passage de Brantôme sur lequel se base toute l'accusation: « Quand il fut jour, y est-il dit, le roi mit la tête à la fenêtre de sa *chambre*.... » Où se trouvait la *chambre* de Charles IX? au Louvre, et non pas au Petit-Bourbon.

Croyez-m'en, un fait qui laisse ainsi dans le doute sur le lieu où il s'est passé, est loin d'être bien avéré (1).

[(1) Dans la première édition de son *Abrégé chronologique*, p. 238, le président Hénault avait donné créance à ce fait. Parlant de Charles IX et de la Saint-



Barthélemy, il avait écrit: « Ce roi qui ce jour-là, *dit-on*, tira lui-même une carabine sur les Huguenots qui étaient ses sujets. » Ce *dit-on*, jeté prudemment au milieu de la phrase, prouvait que le président ne croyait guère à ce qu'il écrivait là. Aux autres éditions il doutait encore davantage : il supprima tout le passage.]

M'en voudra-t-on pour ce démenti que je donne à l'opinion commune ? Ce serait avoir bien mauvaise grâce. Ce que j'ai tâché de détruire là n'est pas, en effet, une de ces « belles choses, lesquelles, disait Pasquier, bien qu'elles ne soient aydées d'auteurs anciens, si est-ce qu'il est bien séant à tout bon citoyen de les croire pour la majesté de l'empire (1). »

[(1) *Recherches de la France*, liv. VIII, ch. 21.]

--- XXVIII ---

Si, comme je le pense, Brantôme n'avait pas dit vrai dans cette occasion, ce ne serait pas la seule fois qu'il eût erré en parlant de Charles IX. Ici, il lui a prêté un crime qu'il n'a sans doute pas commis; ailleurs, il lui prête un mot qu'il n'a pas dit. A l'entendre, « ce roi tenoit que, contre les rebelles, c'étoit cruauté que d'estre humain et humanité d'estre cruel. » La farouche sentence n'est pas de Charles IX; c'est un trait tiré des sermons de Corneille Muis, évêque de Bitonte (1), dont Catherine de Médicis, dans ses conseils à son fils, s'était fait un précepte favori.

[(1) *Bibliothèque choisie* de Colomiez, 1682, in-12, p. 179.]

D'Aubigné nous révèle cette particularité (1) et nous aide ainsi à corriger Brantôme. Son tour arrive d'être réfuté lui-même.

[(1) *Histoire universelle*, t. II, liv. I, ch. 2]

La fameuse lettre de H. d'Apremont vicomte d'Orthe ou plutôt d'Orthez à Charles IX, comme refus d'obéissance à l'ordre qu'il avait reçu de faire massacrer les huguenots de Bayonne, est très-probablement une pièce de son invention (2).

[(2) *Ibid*, ch. 5. -- Par les lettres que Charles IX adressa le jour même de la Saint-Barthélemy à Pierre Le Vasseur, seigneur d'Eguilly, et aux notables de la ville de Chartres, on peut supposer de quelle nature devaient être celles qu'il écrivit aux gouverneurs des provinces, et qu'on n'a pas retrouvées. Elles avaient pour but, non pas d'ordonner le massacre dans la ville, mais seulement d'expliquer les raisons qui avaient rendu nécessaires la mort de l'amiral et celle de ses complices, « d'autant, lit-on dans la seconde de ces lettres, d'autant que ledit fait pourroit leur avoir été déguisé autrement qu'il n'est. » Ce sont des conspirateurs et non pas les protestants que le roi poursuit et contre lesquels il a sévi : « Sadite Majesté déclare que ce qui en est ainsi advenu a esté... non pour cause aucune de religion, ne contrevenir à ses idées de pacification qu'il a toujours entendu, comme encore entend observer, garder et entretenir, ains pour obvier et prévenir l'exécution d'une malheureuse et détestable conspiration faite par ledit amiral, chef et autres

d'icelles et ses adhérents... » Ces curieuses lettres, au nombre de trois, ont été publiées pour la première fois par l'*Artiste* du 30 Juillet 1843. -- La lettre que Charles IX écrivit le jour même du massacre à son ambassadeur à Rome, et qui a été publiée d'après les manuscrits de Du Puy par M. Frédéric de Raumer, *Briefe aus Paris zur Erlaeuterung der geschichte, etc.*, prouve aussi, par la manière ambiguë dont elle est rédigée, combien il était impossible de faire à des lettres aussi peu nettes des réponses aussi formelles, aussi décisives que l'est celle prêtée par d'Aubigné au vicomte d'Orthez. Voy. encore pour les lettres écrites par Charles IX à cette date fatale, *Bulletin du Bibliophile*, 1842, p. 198, et le t. VII de la *Correspondance* de Bertrand de Salignac de La Mothe Fénelon.]

Relisez-la avec attention, et, mis en éveil par ce simple avis, vous reconnaîtrez tout d'abord à la tournure du style, énergique, serré, prompt à l'antithèse, que c'est bien vraiment d'Aubigné qui doit l'avoir écrite. Les autres preuves viendront après. « Sire, j'ai communiqué le commandement de Votre Majesté à ses fidèles habitants et gens de guerre de la garnison: je n'y ai trouvé que bons citoyens et braves soldats; mais pas un bourreau (1). C'est pourquoi eux et moi supplions très-humblement Votre dite Majesté de vouloir bien employer en choses possibles, quelque hasardeuses qu'elles soient, nos bras et nos vies, comme étant, autant qu'elles dureront, Sire, vôtres. »

[(1) Le lieutenant du roi en Dauphiné aurait, selon le *Scaligerana* (Cologne, 1667, in-12, p. 78) fait une réponse à peu près pareille : « Monsieur de Gordes empescha que le massacre ne fût fait à Grenoble; il respondoit qu'il estoit lieutenant du roy et non bourreau. »]

Aucun historien n'a rapporté cette pièce, pas même de Thou, qui, ne lui trouvant pas une authenticité suffisante, « n'a pas osé l'adopter, dit l'abbé Caveirac (1), malgré sa bonne volonté pour les huguenots et ses mauvaises intentions contre Charles IX. » D'Aubigné est le seul qui l'ait connue et cela pour une excellente raison, si, comme j'ai tout lieu de le penser, c'est lui qui l'a fabriquée.

[(1) *Dissertat. sur la journée de la St-Barthélemy, etc.*, Archives curieuses, 1re série, t. VII, p. 508.]

C'est bien d'après lui du moins qu'elle a couru et fait fortune dans l'histoire. Par malheur, il n'a pas été heureux dans le choix de l'homme à qui il en a fait endosser l'héroïsme. D'après le langage qu'il lui prête, ce vicomte d'Orthez vous semble sans doute n'avoir pu être qu'un homme de la plus énergique intégrité, catholique clément, ennemi de toute rigueur. Or, sachez au contraire qu'il n'y avait pas de plus enragé guerroyeur contre les protestants. Fallait-il tenter quelque coup de main contre eux; était-il besoin, comme en 1560, de se joindre à l'armée du roi d'Espagne pour entrer dans les états du Navarrais huguenot, et, comme dit La Planche, pour « tout racler, sans espargner femmes ni enfans (1); » on pouvait compter sur lui. Il allait même si loin dans ses sévices, il était si ardent au massacre et à la curée quand il s'agissait des religionnaires de Bayonne qu'on lui avait donnés à gouverner, que ce même roi aux cruautés duquel d'Aubigné voudrait qu'il eût si courageusement refusé de prêter les mains, Charles IX se vit

forcé de lui ordonner moins de rigueurs. M. Huillard Bréholles en a donné des preuves dans un rapport au ministre sur deux cent trente-huit lettres de rois et de reines de France conservées aux archives de Bayonne.

[(1) *Histoire de l'Etat de France*,... par Regnier de la Planche, édit. in-8, p. 116. ]  
« J'appellerai, dit-il, votre attention sur une lettre de Charles IX, du mois de mai 1574 à Vincennes, confirmée par une autre de Catherine de Médicis, portant injonction au vicomte d'Orte de se conduire avec plus de modération, et la promesse de faire droit aux plaintes des habitants contre ce gouverneur. En y joignant deux notifications de Henri III du 8 novembre 1584 à Ollainville et du 29 janvier 1582 à Paris, où il est question d'une réponse de ce même gouverneur contre l'autorité royale, on pourrait sans doute se faire une idée plus exacte du caractère d'un personnage qui n'est guère connu que par la lettre de d'Aubigné, reproduite avec empressement par Voltaire, mais rejetée à juste titre par la critique moderne (1). »

[(1) *Bulletin des comités historiques*, 1650, p. 167.]

--- XXIX ---

L'on a prêté (1) à M. de Montmorin, que Charles IX aurait aussi sommé de sévir contre les huguenots de l'Auvergne, dont il était gouverneur, une réponse assez semblable à la prétendue lettre du vicomte d'Orthez. Elle n'a pas mieux tenu devant la critique.

[(1) Voltaire, *Essai sur les guerres civiles*, édit. Beuchot, t. X, p.365.]

Dulaure, que l'on n'attendait guère en pareille affaire, puisqu'il s'agissait de mettre à néant un fait défavorable à l'un des rois qu'il a le plus maudits, en a impartialement et logiquement nié l'existence dans un mémoire lu à l'Institut en 1802 (2).

[(2) *Voy. Décade philosophique*, t. XXXII, p. 188-189.]

Le fait du discours qu'Hennuyer, évêque de Lisieux, adressa, dit-on, aux massacreurs pour arrêter leurs bras levés contre les huguenots, « ces brebis égarées,» s'est réfuté de lui-même (1).

[(1) Ce discours se trouve partout, notamment dans une note de la *Vie de l'Hôpital*, en tête de l'édit. de ses oeuvres, donnée par Dufey (de l'Yonne), p. 283. -- Puisqu'il vient d'être parlé de la vie de l'Hôpital, ce bon citoyen « qui avoit les fleurs de lys dans le coeur,» comme dit *l'Estoille*, n'oublions pas de rappeler ses paroles à propos des massacres : « Voilà un très-mauvais conseil; je ne sais qui l'a donné, mais j'ai belle peur que la France en pâtisse. » Brantôme lui attribue cette plainte, ce qui ne l'empêche pas de la mettre aussi dans la bouche du pape Pie V; mais comme ce pontife était mort trois mois avant la Saint-Barthélemy, la seconde attribution ne doit pas nuire à la première, comme l'a déjà remarqué G. Brotier, *Paroles Mémorables*, 1790, in-12, p. 40. Le mot doit rester au chancelier, qui eut le

malheur de voir les massacres et de leur survivre six mois. On dit aussi qu'ils lui inspirèrent ce vers :

*Excidat illa dies ævo, nec postera credant  
Saecula...*

c'était une simple citation. Le vers se trouve dans les *Sylves* de Stace (liv. V, Sylv. 2). L'application était très-heureuse, mais il paraît qu'elle fut faite par le président de Thou et non par l'Hôpital. C'est du moins le fils du premier qui l'assure dans les *Mémoires de sa vie*, l. I. -- L'avocat Gouthières (*De Jure manium*, lib. II, cap. 26) prête à l'Hôpital une parole satirique sur les Français pour laquelle je serais plutôt de l'avis de Montaigne, qui (Liv. II, ch. 17) l'attribue au chancelier Olivier: « Les François, disait-il, semblent des guenons qui vont grim pant contremont un arbre, de branche en branche, et ne cessent d'aller jusques à ce qu'elles soyent arrivées à la plus haute branche, et y montrent le cul lorsqu'elles y sont. »]

Il a suffi de se souvenir qu'Hennuyer était aumônier du roi, confesseur de la reine, et l'on s'est bientôt convaincu que ce prélat fanatique, sans doute l'un des conseillers du massacre, n'avait dû rien faire pour enchaîner l'ardeur des bourreaux. Il les eût plutôt armés lui-même. Au dernier siècle, le charitable élan qu'on lui prête passait déjà pour un mensonge tellement avéré que le *Gallia Christiana* (1) n'a pas osé en faire mention.

[(1) Édit. de 1759, t. XII, art. *Lisieux*. -- Selon l'abbé Lebeuf, c'est Matignon, gouverneur du bailliage d'Alençon, d'où dépendait Lisieux, qui aurait empêché le massacre des protestants. *Voy. Mercure*, décembre 1748.]

--- XXX ---

J'aurais bien des choses à dire encore sur les différents épisodes qui précédèrent ou suivirent cette sanglante nuit de la Saint-Barthélemy. Que de faits à préciser mieux! Que de mots à rétablir dans leur véritable formule! Celui, par exemple, de Charles IX à Coligny, blessé grièvement à la main par le coup d'arquebuse de Maurevers. Ce *mot* a été vraiment dit, car il est relaté partout; mais partout aussi c'est d'une manière différente qu'on nous le présente. Quelle est la bonne ?

Tel est le sort des *mots* historiques. Ou ils n'ont pas été dits, ou l'on ne peut savoir comment au juste ils l'ont été. Les *mots* faux sont en cela ceux qui ont le plus de bonheur. Il y a toujours pour eux une formule nette, bien préparée, adroitement mise en saillie; veut-on y déranger quelque chose, l'on a bien moins ses aises qu'avec les mots vrais, venus sans préparation, sans forme arrêtée, comme tout ce qui jaillit du primesaut de la pensée. Ceux-là ne sont arrivés qu'écrits, et on les a répétés comme on les avait lus; ceux-ci, au contraire, ont été d'abord entendus, très-mal souvent, puis ont été redits plus mal encore. Pour les uns qui ne passent que du livre au livre, il n'y a presque pas de causes d'altération; pour les autres qui ont eu la forme parlée avant la forme écrite, il y en a mille. Ainsi, Charles dit à Coligny, -- je prends dans le nombre la plus simple version du *mot* qui m'occupe ici, celle de l'historien de Thou: -- « La blessure est pour vous, la douleur est pour moi. » Quelqu'un qui n'a entendu qu'à moitié, mais qui veut paraître avoir entendu

tout à fait, répète la phrase comme il l'a recomposée, et l'on a cette variante: « La douleur des blessures est à vous, l'injure et l'outrage sont faits à moy (1). »

[(1) La parole du roi se trouve ainsi reproduite dans le *Réveil- matin des massacreurs*.]

Un autre se fait aussi l'écho de la royale parole, quoiqu'il n'en soit arrivé qu'un lambeau à son oreille, et nous avons cette troisième version (1): « Vous avez reçu le coup au bras, et moy je le ressens au coeur. »

[(1) C'est celle qui a été adoptée par Le Laboureur.]

Vous voyez la transformation: plus le *mot* marche, plus il prend ses aises; il grandit, il se prélasse dans sa formule amplifiée, *crescit eundo*.

Quelquefois pourtant il suit le procédé contraire, il se resserre, il se condense, il prend la forme concentrée et brève de l'apophthegme; au lieu d'un discours l'on a une phrase, au lieu d'une lettre de vingt lignes l'on a cinq mots, comme nous l'avons vu par le célèbre: *Tout est perdu fors l'honneur*.

L'histoire, malgré sa mauvaise réputation, s'y prend dans ce cas tout au rebours des commères de la fable!

--- XXXI ---

Je ne dirai qu'un mot en courant du médecin Ambroise Paré que le roi sauva, assure-t-on, de la mort, quoiqu'il fût très-bon calviniste. Je laisserai à un savant de ma connaissance le soin de vous prouver que Charles IX n'eut pas en cela grand effort de clémence à faire, puisque Paré, quoi qu'on en ait dit, était catholique.

Je ne chercherai pas non plus à éclaircir le mystère de la mort de Jean Goujon, qu'on prétend, sans preuve, avoir été massacré à la Saint-Barthélemy; je vous dirai seulement qu'il ne fut pas tué d'une balle sur son échafaud du Louvre (1), ni, moins certainement encore, au moment où il achevait de sculpter les belles nymphes de la fontaine des Innocents. En 1572, il y avait vingt-deux ans que ce travail était terminé.

[(1) Dans un de ces romans modernes qui ont tant ajouté aux mensonges que nous ont laissés les derniers siècles, l'on a été jusqu'à dire que c'est Charles IX qui, de son arquebuse, avait lui-même tué le sculpteur du Louvre : « Dans ce cas, dit M. de Longpérier, l'histoire ne laisse même pas, par son silence, le champ libre aux conjectures: nous trouvons dans un ancien historien que la reine Catherine de Médicis avait fait avertir Jean Goujon de ne pas sortir de chez lui. » *Le Plutarque français* (XVI<sup>e</sup> siècle), notice sur Jean Goujon.]

Avant de tenter la solution de ce problème, il faudrait pouvoir porter la lumière sur tous les points de l'existence obscure du glorieux artiste; chercher, par exemple, où et quand il est né, avant de demander où et quand il est mort (1) !  
sur Jean Goujon.

[(1) Voy. *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1850. -- « Il serait même possible de supposer, dit encore M. de Longpérier dans son excellente notice, que Jean Goujon, contrairement à l'opinion reçue, n'est pas mort dans la triste journée de la

Saint-Barthélemy. Les Martyrologes protestants, plusieurs fois réimprimés, et qui contiennent la liste fort exacte et fort détaillée des réformés qui périrent dans les troubles du XVI<sup>e</sup> siècle, ne font aucune mention de Jean Goujon. »]

--- XXXII ---

« Guise averti de se garder des assassins, répond: Ils n'oseraient. César, en pareille circonstance, avait dit la même chose. S'en suit-il que Guise ait imité César? Non; mais il y avait dans Guise quelque chose de César. Guise ressemblait à César, mais il ne le copiait pas. »

L'académicien Arnault, qui a écrit ces lignes dans un article de la *Revue de Paris*, sur les imitations plus ou moins fortuites d'actions ou de paroles, a tout à fait raison: c'est une rencontre de pensées inspirées par une rencontre d'événements semblables. Le mot de Guise, dont nous avons la preuve par tous les historiens de son temps, contribue même à nous faire croire davantage à celui de César, dont l'authenticité nous est certifiée par un moins grand nombre de témoignages.

Tout au rebours de celui-ci, le mot du duc de Joyeuse, s'écriant avant le combat de Coutras, lorsqu'il vit les soldats du roi de Navarre se mettre à genoux pour prier et non pas pour demander pardon, comme il le pensait: *Ces gens tremblent, ils sont à nous*, ce mot, dis-je, est évidemment renouvelé de vingt autres du même genre. C'est ce qu'avait dit Charles le Téméraire, à la bataille de Granson, lorsque, voyant les Suisses s'agenouiller, il estima qu'ils demandaient merci; c'est ce qu'avaient dit encore les Autrichiens à Frastenz (1).

[(1) Voy. un article de M. de Golbéry, *Revue du XIX<sup>e</sup> siècle*, 6 oct. 1838, p. 69.]

Il n'y a que les anecdotiers comme l'Estoille, ou les historiens suspects comme d'Aubigné qui prêtent cette parole à Joyeuse. Qu'en savaient-ils? l'un, puisqu'il était alors à Paris, l'autre, puisqu'il combattait dans le camp opposé. Sully, historien beaucoup moins inventif que d'Aubigné, n'en dit mot: c'est lui seul que je crois. (2)

[(2) Il n'y eut d'authentique à Coutras que le mot du Béarnais, « notre grand et brave roy Henri IV, dit Brantôme, avec de longues et grandes plumes bien pendantes, disant à ses gens : « Ostez-vous devant moy, ne m'offusquez pas, car je veux paroistre. »]

--- XXXIII ---

Le plus éloquent de nos rois, le mieux épris des grâces du bien dire, et le mieux disant lui-même, ce fut peut-être Henri III. « On sait, écrit l'abbé Coupé (1), qu'il composait lui-même ses harangues, et qu'il avait souvent le don de bien dire s'il n'avait pas toujours celui de bien faire. »

[(1) *Essai de traduction des poésies de l'Hôpital*, t. II, p. 103. -- Voy. Henri Estienne, *Espitre au roy*, en tête de la *Précurrence du langage françois*. -- Quand il monta sur le trône, Amyot composa pour lui un *Projet de l'Eloquence royale, etc.*, publié pour la première fois d'après le manuscrit autographe, dans la *Bibliothèque choisie du Constitutionnel*, t. I, p. 77. Le grand aumônier de France, en bon courtisan, y donne au roi plus d'éloges que de conseils : « Quant au jugement et à la mémoire, lui dit-il au *Chap. IV*, vous en avez, Sire, ce qu'on en peut souhaiter en

un prince très-accomplí..... Nous avons encore à déduire ce qui est de la troisième faculté de l'âme et de la première partie de l'éloquence qu'on nomme invention, en quoi la promptitude, vivacité et agilité de votre esprit est incomparable . » ]

Cependant, il n'est pas resté un seul mot de lui. Tout à l'heure, nous avons trouvé une anecdote à son honneur, et c'est Louis XI, que la tradition toujours favorable aux princes populaires, -- Louis XI le fut plus qu'aucun -- s'est empressée d'en gratifier. Henri III porte ainsi la peine de sa vie clandestine et perdue, la peine de son règne sans popularité.

Il en est tout autrement pour Henri IV. Plutôt que de le laisser chômer, celui-là, d'esprit et de bonnes répliques, on s'en va, nous l'avons déjà bien montré, oui l'on s'en va, pour lui en trouver, jusque chez les Anciens. On eût mieux fait de s'en tenir aux *mots* qu'il dit réellement, et dont le recueil n'est certes pas mince; on eût mieux fait surtout de nous transmettre, sans les frelater d'aucune sorte, les gaillardes paroles échappées à sa verve aimable et vaillante.

Après l'une de ses victoires, répète-t-on partout en copiant une note de Voltaire, dans la *Henriade* (1) le Béarnais aurait écrit à celui de ses braves qu'il aimait le plus, et qui n'avait pas été de la partie:

*Pends-toi, brave Crillon; nous avons, combattu à Arques et tu n'y étais pas. . .  
Adieu, brave Crillon; je vous aime à tort et à travers.*

[(1) Chant VIII, vers. 109. -- La *Biogr. univ.*, t. X, p.262, a reproduit la lettre.]

On a longtemps cherché et enfin l'on a trouvé, publié (1) le vrai billet de Henri IV à Crillon, -- c'est ainsi que le roi l'appelait -- et il est arrivé alors ce que nous avons déjà vu pour la lettre de François Ier après Pavie: le billet authentique a prouvé que les trois lignes fanfaronnes qui avaient eu la prétention de le résumer étaient tout bonnement un mensonge. Comme avec la lettre de François Ier, et mieux même encore, on tenait là une pauvre vérité qui s'était faite erreur en s'abrégeant.

[(1) Berger de Xivrey, *Recueil des lettres missives d'Henri IV* (Collect. des docum. inéd.), t. IV, p. 848. Cette lettre, dont l'original autographe se trouve dans les archives de M. le duc de Crillon, avait été imprimée longtemps avant que Voltaire n'en donnât la *variante* qui l'a si complètement dénaturée, dans *le Bouclier d'honneur*, par P. Bening. Avignon, 1616, in-8.]

D'abord, ce n'est pas du champ de bataille d'Arques, ou Crillon ne pouvait pas être, puisqu'en 1589, selon M. Berger de Xivrey (2), il n'avait pas encore combattu dans l'armée du roi, que la lettre est datée: c'est du camp devant Amiens, sept ans plus tard, le 20 septembre 1597.

[(2) *Id.*, *ibid.* et p. 899. -- M. Borel d'Hauterive a été le premier à signaler la découverte faite par M. de Xivrey dans un curieux article de son *Annuaire de la Noblesse*,  
1851, p. 265-266.]

*Pour donner plus d'éclat à la lettre, Voltaire aura cru devoir lui assigner une date plus éclatante, ou bien encore, comme l'a dit M. Berger de Xivrey, « son imagination aura suppléé à sa mémoire. Le siège d'Amiens, qui sortait du cadre de la Henriade, ne lui était pas aussi présent que le combat d'Arques. »*

Quoi qu'il en soit, voici la lettre:

« Brave Crillon, pendés-vous de n'avoir esté icy près de moy, lundy dernier, à la plus belle occasion qui se soit jamais veue, et qui, peut-être, ne se verra jamais. Croyés que je vous y ay bien désiré. Le Cardinal nous vint voir fort furieusement,

mais il s'en est retourné fort honteusement. J'espere jeudy prochain estre dans Amiens, où je ne sesjournerai gueres, pour aller entreprendre quelque chose, car j'ay maintenant une des belles armées que l'on sçaurait imaginer. Il n'y manque rien que le brave Grillon, qui sera toujours le bien venu et veu de moy. A Dieu. Ce XXe septembre, au camp devant Amiens.

HENRY.

Remarquez que Henri IV ne tutoie pas Crillon. Il eût manqué, s'il l'eût fait, non pas seulement à l'une de ses habitudes, mais à l'un des usages de son siècle, où ces manies de familiarité, qui ont si trivialement ajouté au peu d'urbanité du nôtre, n'avaient pas cours encore, Dieu merci! Quant à la formule du billet, qui semble avoir été l'une des raisons qui l'ont fait remarquer, ne vous en étonnez pas trop; elle était ordinaire au Béarnais en pareilles occasions. On a de lui un billet au borgne Harambure, écrit tout à fait dans le même style:

« Harambure, pendés-vous de ne vous être point trouvé près de moy, en un combat que nous avons eu contre les ennemys, où nous avons fait rage, etc.... . Adieu, Borgne (1). »

[(1) Berger de Xivrey, *Recueil des lettres missives d'Henri IV*, t. IV, p. 375.]

--- XXXIV ---

« La couronne vaut bien une messe. » D'autres disent: « Paris vaut bien une messe. »

Peu m'importe; sous l'une ou l'autre forme c'est, à mon sens, un mot très-impudent. Si Henri IV en eut la pensée, lorsqu'il prit la résolution d'abjurer, pour en finir avec les difficultés qui lui barraient le libre chemin du trône et l'entrée dans sa bonne ville, il fut certes trop adroit pour le dire. Rétablissez-le tel qu'il est, ce mot, rendez-le surtout à qui il appartient réellement, et il va devenir tout à coup d'une grande justesse, d'une incontestable vraisemblance.

C'est une des babillardes des *Caquets de l'Accouchée* (1) qui va vous édifier à ce sujet et faire ainsi leçon à l'histoire, sa commère: « Il est vrai, dit-elle, la hare sent toujours le fagot; et comme disait un jour le duc de Rosny au feu roy Henry le Grand, que Dieu absolve, lorsqu'il luy demandoit pourquoy il n'alloit pas à la messe aussi bien que luy: *Sire, sire, la couronne vaut bien une messe.* »

[(1) Voy, notre édition, p. 172-173. *Biblioth. elzevirienne* de P. Jannet.]

--- XXXV ---

Ce même Sully fut un jour invité, par un bref venu directement du pape (1), d'avoir à se faire catholique.

[(1) *Rapport au ministre sur les Mss. franç. des bibliothèques d'Italie*, par M. P. Lacroix, in-8, p. 42.]

A cette prière du pontife il répondit par une lettre qui contenait un refus, mais très-respectueux. L'une des dernières phrases était celle-ci: « Je publierai en tout lieu votre gloire et louange immortelles, rendant mille grâces à Votre Sainteté des belles admonitions qu'il lui a plu me faire, et la suppliant en toute humilité de ne trouver mauvais si, estimant ne pouvoir faire aucune action plus louable qu'en imitant les vôtres, j'adresse mes très-ardentes prières à ce grand Dieu, créateur de



toutes choses, afin qu'il lui plaise, étant le père des resplendissantes lumières, assister et illuminer de son saint esprit votre zèle et béatitude, et lui donner de plus en plus entière connaissance de sa vérité et bonne volonté, en laquelle consistent le salut et la félicité éternelle de toute créature. »

Savez-vous comment les biographes ont raconté l'affaire, comment surtout ils ont résumé la lettre et changé en une lourde insolence la politesse un peu matoise et un peu ironique, il est vrai, de la fin de cette dernière phrase? Ecoutez ce petit passage de l'article SULLY, dans le *Dictionnaire historique portatif* du bénédictin Chaudon:

« Le pape lui ayant écrit une lettre qui commençait par des éloges de son ministère et finissait par le prier d'entrer dans la bonne voie, le duc lui répondit qu'il ne cessait, de son côté, de prier Dieu pour la conversion de Sa Sainteté (1). »

[(1) M. Berriat St-Prix en a fait le sujet d'une intéressante dissertation: *Recherches sur une réponse attribuée à Sully*. Paris, 1825; in-8.]

Il est impossible de pousser plus loin cet abus dont je vous parlais, et qui consiste à résumer les paroles pour les altérer, cette rage de brutaliser le vrai, cette manie de traduction concise d'une vérité en mensonge.

--- XXXVI ---

Je pourrais, aidé de Bassompierre (1), réfuter très-facilement ici la fable du grand veneur de Fontainebleau et de ses tapages giboyeux et lointains dans les bois pendant le règne de Henri IV; je pourrais aussi vous montrer en quelques mots que la chanson de la *belle Gabrielle* n'est de ce roi, ni pour les paroles, -- dont une partie, le refrain, date de bien avant lui, j'en ai la preuve (2), -- ni pour l'air encore moins (3), puisque, selon le cardinal Duperron, qui le connaissait bien, Henri IV n'entendait rien « ni en la musique ni en la poésie (1); « mais c'est une question que je réserve pour le temps où je ferai l'histoire des chansons populaires.

[(1) *Observ. sur l'Hist. de France de Dupleix*, p. 55.

(2) *Voy. Bulletin de l'Académie de Bruxelles*, t. XI, p. 380. -- M. Ph. Chasles pense aussi avec raison (*Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1844) que la chanson

*Viens*

*Aurore*

*Je t'implore, etc.*

n'est pas de Henri IV. *Voy. encore Sainte-Beuve, Derniers portraits*, p. 63.

(3) *Voy. Fétis, Curiosités de la musique*, 1re édit., p. 376.

(1) *Perroniana*. p. 167.]

Il me serait très-facile encore de vous faire voir que l'on a calomnié le *Diable à Quatre* dans la pratique du premier de ses *talents*, celui de boire, quand on a prétendu qu'il aimait de passion le vin de Suresnes, près Paris, tandis qu'en réalité c'est le *Suren*, petit vin blanc *suret* du *Clos du Roi*, dans le Vendômois, qui le délectait plus que tout autre; mais j'ai déjà traité quelque part (2), d'après un curieux renseignement donné par Musset Pathay, cette question importante, et j'ai trop à dire encore pour avoir le temps de me répéter ici.

[(2) *Variétés historiques et littéraires*, t. III, p. 133, note.]

Ce sont là d'ailleurs comme la grande affaire des dindons importés par les jésuites, selon les uns, ou selon d'autres naturalisés en France à une époque bien antérieure (3) ; comme aussi la grave querelle relative aux bas de soie de Henri II (4) ce sont là, dis-je, de petits faits accessoires, de petites discussions incidentes dont je ne puis m'occuper même en passant.

[(3) Voy. à ce sujet un article du *Magas. pitt.* , 1835. p. 62.  
(4) Mézeray a écrit (*Abrégé chronologique*, in-4°, p. 1388) que Henri II fut le premier qui porta des bas de soie aux noces de sa soeur, et depuis, je ne saurais dire combien d'histoires, de *Dictionnaires des origines*, etc. ont répété la phrase. C'est cependant tout le contraire qu'il faut croire pour être dans la vérité telle que nous la tenons d'un contemporain même, d'Olivier de Serres, qui certes devait la savoir. Il vient de parler d'Aurélien, qui ne voulut jamais « porter de robe de soie, » et il ajoute: « Semblable modestie se remarque du roi Henri second, *n'ayant jamais voulu porter bas de soie* encores que l'usage en fust jà receu en France. » (*Théâtre d'agriculture*, édit. François de Neufchâteau, in-4°, t. II, p. 107).]

--- XXXVII ---

« Henri le Grand, dit le chevalier de Méré (1), trouvait bon tout ce qu'on lui disait de facétieux, et le feu roi (Louis XIII), qui se plaisait assez à dire de bons mots, aimait encore mieux que l'on se défendît agréablement. »

[(1) *OEuvres posthumes*, p. 282.]

Cependant, de ce roi ami des bonnes ripostes pas un *bon mot* n'est resté. Il fut impopulaire comme Henri III, et comme lui il en porte la peine. Aux autres on prête de l'esprit; à ceux-là, on ne leur fait même pas l'honneur de celui qu'ils ont eu.

Les seuls faits qu'on raconte de Louis XIII sont presque tous ridicules; les seuls mots qu'on répète de lui sont odieux. Par bonheur pour sa mémoire, il n'est pas bien difficile de prouver que les uns et les autres sont inventés. L'aventure du billet que Mlle de Hautefort cache dans son sein et que la main pudique du roi n'ose aller y prendre, est un conte fabriqué par l'auteur du mauvais livre *Intrigues galantes de la cour*, dans lequel il se trouve pour la première fois.

L'anecdote du volant qui va se nicher à la même charmante place, et que le roi n'ose reprendre qu'avec des pincettes et en fermant les yeux, n'est pas certainement plus vraie: c'est une invention du prédicateur, qui, faisant l'oraison funèbre de Louis XIII, ne crut pouvoir trouver mieux pour exalter par un exemple la vertu la plus célèbre de ce chaste roi. On s'en est bien moqué dans le *Segraisiana* (1).

[(1) P. 174-175.]

« Un prédicateur, y est-il dit, faisait 1e panégyrique de Louis XIII, et en le louant de sa chasteté, il en rapportait cet exemple avec une grande exagération: « Ce prince, disait-il, jouant un jour au volant avec une dame de sa cour, et le volant

étant tombé dans le sein de la dame, la dame voulut qu'il vînt l'y prendre. Que fit ce chaste prince pour éviter le piège qu'on lui tendait? Il alla prendre les pincettes au coin de la cheminée, etc. » Cela serait bon à mettre dans un *Asiniana*. C'est ce moquer, d'amuser un grand auditoire de ces bagatelles; aussi un gentilhomme se leva et cria hautement: « Il aurait bien mieux fait de ne me pas mettre à la taxe, » ce qui fit rire toute la grande assemblée. »

--- XXXVIII ---

« Quand M. Le Grand (Cinq-Mars) fut condamné, il (Louis XIII) dit: « Je voudrais bien voir la grimace qu'il fait à cette heure sur cet échafaud. » C'est un mot horrible. Tallemant fait bien son métier de médisant quand il le répète (1) ; mais M. Bazin, de son côté, remplit sa mission d'historien sérieux lorsqu'il le met en doute, en disant: « Aucun témoin digne de foi ne garantit l'anecdote (2). »

[(1) Édité. in-12, t. III, p. 58.  
(2) *Hist. de Louis XIII*, t. IV, p. 416.]

Louis XIII ne pouvait savoir à quelle heure ni même quel jour l'exécution avait lieu, puisqu'elle avait été tout à coup retardée à cause du bourreau de Lyon qui s'était cassé la jambe (3), et par conséquent aussi ne pouvait-il pas tenir sur la *grimace de M. Le Grand à cette heure-là* le propos qu'on lui prête.

[(3) Voy. Rosset, *Hist. tragiques*.]

Pour dire la vérité, ce *mot* me semble, comme à M. Paulin Paris (1), la seconde édition abrégée de celui qu'on attribue au duc d'Alençon, lorsqu'on vint lui apprendre que le comte de Saint-Aignan avait été tué au *tumulte* d'Anvers, le 19 janvier 1583:

« J'en suis bien marry, dit-il. Souldain, se prenant à rire: Je croy, dit-il, que quy eust pu prendre le loisir de contempler à cette heure-là Saint-Aignan, qu'on luy eust veu faire alors une plaisante grimace. »

[(1) Tallemant des Réaux, nouv. édit., t. II, p. 265, note .]

--- XXXIX ---

On met souvent sur le compte de Richelieu cette parole patibulaire: « Qu'on me donne six lignes écrites de la main du plus honnête homme, j'y trouverai de quoi le faire pendre. » Si quelqu'un a dit cela pendant ce règne, c'est Laubardemont certainement, ou bien encore Laffémas. Richelieu ne descendait pas à ces détails de justicier farouche et de bourreau en quête de supplices.

Il ne s'amusait pas non plus, croyez-moi, à faire des antithèses sur le sang de ses victimes et sur la couleur de sa robe de cardinal. « Il avait dit, écrit M. Michelet (1): « Je n'ose rien entreprendre que je n'y aie bien pensé; mais quand une fois j'ai pris ma résolution, je vais droit à mon but, je renverse tout, je fauche tout, et ensuite je couvre tout de ma robe rouge. »

[(1) *Précis de l'Hist. de France*, p. 237.]

Ce sont là, s'écrie M. Michelet, des paroles qui font frémir. Écoutez-les telles que Richelieu les a dites, et vous ne frémirez pas tant. Vous n'y trouverez, en effet, que l'expression d'une volonté inexorable qui, sans se faire gloire de *tout faucher*, marche toujours dans sa force et n'est arrêtée par rien: « Quand une fois j'ai pris ma résolution, je vais droit à mon but, et je renverse tout de ma soutane rouge. »

--- XL ---

Lorsque Louis XIII était sur son lit de mort, le dauphin, qu'on venait de baptiser, et qu'il aurait interrogé sur son nom, aurait répondu, comme un enfant terrible: « Je m'appelle Louis XIV !... » et le roi, tout agonisant, aurait répliqué: « Pas encore, mon fils, pas encore. »

Ce petit dialogue, dont se fussent attristés les derniers moments du moribond aurait besoin de preuves pour être accepté. Or, la relation très-circonstanciée du valet de chambre Dubois, les mémoires de La Porte n'en disent pas un mot. L'on me permettra donc d'en douter, en dépit du P. Griffet, le seul qui en ait parlé (1).

[(1) *Histoire de Louis XIII*, t. III, p. 608. -- L'éditeur du *Mémoire* de Dubois, sur la mort de Louis XIII, pense, comme nous, que le silence de ce très-exact journal détruit le fait tout naturellement. (*Collect. Michaud*, t. XI, p. 525, note.)]

Pendant l'une des crises les plus violentes de la Fronde, le président Mathieu Molé, qui n'était pas certes un faiseur de phrases, a-t-il assez menti à ses habitudes gravement modestes et à son langage ordinaire, pour se permettre cette parole de matamore qui ronfle et s'étale dans tous les livres d'ana: « Il y a loin du poignard d'un assassin à la poitrine d'un honnête homme? » Non, certainement. Il se contenta de dire avec la plus courageuse simplicité à ceux qui le menaçaient: « Quand vous m'aurez tué, il ne me faudra que six pieds de terre (1). »

[(1) *Biogr. univ.*, art. Molé (Mathieu), p. 289, note. Voy. aussi dans le *Plutarque français*, XVIIe siècle, p. 306, la notice que M. le comte Mole a consacrée au plus illustre de ses ancêtres.]

Le fanfaron paradait alors au théâtre et faisait tapage au cabaret, mais il ne siégeait pas encore au parlement.

Louis XIV, dont la jeunesse et même les amours eurent quelque chose de poli et de solennel, ne fit pas non plus asseoir avec lui sur le trône ce type impudent et ferrailleur; loin de là, vous le savez tous. Aussi, n'ai-je jamais voulu donner créance à ce qu'on nous raconte de sa prise de possession du pouvoir, de cette fameuse entrée qu'il aurait faite au parlement, vêtu de la façon la plus cavalière et le fouet à la main. Passe encore pour le costume: *justaucorps rouge, chapeau gris et grosses bottes*, comme le dit Monglat, puisqu'alors le jeune roi chassait à Vincennes, et ne pouvait guère venir qu'en habit de chasse; mais je suis de moins bonne composition pour le reste.

C'est alors, ajoute-t-on, qu'il aurait dit son fameux mot « l'État c'est moi. » Je n'y ai pas cru davantage, et dernièrement un homme d'une haute compétence pour ce qui regarde cette époque, M. Chéruef, m'est venu prouver que j'avais bien fait de douter. Le pupille de Mazarin ne devait pas sitôt s'émanciper en Louis XIV; c'est son avis, comme c'est le mien.

Laissons donc parler l'auteur de l'histoire de l'*Administration monarchique en France*(1).

[(1) T. II, p. 32-34.]

Après avoir exposé les nouvelles tendances du parlement à la rébellion dans les premiers jours d'avril 1655, M. Chéruef ajoute: « C'est ici que l'on place, d'après une tradition suspecte, le récit de l'apparition de Louis XIV dans le Parlement, en habit de chasse, un fouet à la main, et qu'on lui prête la réponse fameuse aux observations du premier président qui parlait de l'intérêt de l'État: « L'État c'est moi. » Au lieu de cette scène dramatique qui s'est gravée dans les esprits, les documents les plus authentiques nous montrent le roi imposant silence au parlement, mais sans affectation de hauteur insolente. » M. Chéruef, rappelant ensuite un journal manuscrit où se retrouve la relation exacte de cette affaire, nous dit: «L'auteur qui est si favorable au parlement aurait certainement signalé les circonstances que je viens de rappeler, si elles étaient réelles. »

Ce même récit qu'il nous est inutile de reproduire comme l'a fait M. Chéruef se termine par ces mots: « Sa Majesté s'étant levée promptement sans qu'aucun de la compagnie eût dit une seule parole, elle s'en retourna au Louvre et de là au bois de Vincennes, dont elle était partie le matin et où M. le cardinal l'attendait. »

Ainsi Mazarin attend le roi, pour apprendre de lui comment tout s'est passé, pour savoir surtout comment le jeune prince a dit la leçon qu'il lui avait certainement faite lui-même (1); et dans cette leçon, soufflée par le cardinal et dont l'élève ne dut pas se départir d'un mot, vous voudriez, qu'une phrase comme celle-ci: « *l'État c'est moi* » aussi inquiétante au moins pour le pouvoir du vieux ministre que menaçante pour la puissance du parlement, se fût glissée tout à coup ? C'est impossible. L'État ce n'était pas encore Louis XIV, c'était toujours Mazarin.

[(1) C'était une des habitudes prudentes de Mazarin, On a su par ses  *carnets*  manuscrits, conservés à la bibliothèque impériale, qu'il disait non-seulement à Anne d'Autriche tout ce qu'elle devait faire, mais qu'il lui dictait tout ce qu'elle devait dire, et l'on a pu se convaincre aussi, par les mémoires du temps, de la docilité de la reine. Ainsi, certaines paroles railleuses qu'il avait écrites pour elle sur le XIe de ses carnets, p. 95, afin qu'elle les apprit et pût, le moment venu, les adresser en se moquant à M. de Jarzé, se retrouvent presque mot pour mot dans le récit que nous a fait Mme de Motteville de l'entretien de la reine avec Jarzé. (Coll. Petitot, 2e série, t. XXXVIII, p. 405-406 ).]

Ce mot, je dois l'avouer, n'en est pas moins très-bien trouvé. Il ne lui faudrait, comme vraisemblance, qu'arriver un peu plus tard dans ce règne, dont il est la plus exacte, la plus formelle expression; comme vérité, il ne lui manque que d'avoir été dit. (2)

[(2) Dans un cours de droit public que Louis XIV fit composer sous l'inspiration de M. de Torcy, pour l'instruction du duc de Bourgogne, et dont Lémontoy retrouva le manuscrit, on lit à la première page : « La nation ne fait pas corps en France ; elle réside tout entière dans la personne du roi. » *L'État c'est moi* n'en disait pas tant. (*Monarchie de Louis XIV, etc.*, 1818, in-8, p. 327.)]

--- XLI ---

Ces souvenirs de la puissance de Mazarin me remettent justement en mémoire un fait d'un tout autre ordre, une affaire d'amour, qui, racontée comme elle se passa, eût fait une très-piquante histoire, mais qu'à toute force l'on a voulu gâter en roman sentimental et attendri, avec un *mot* au dénouement.

C'est cet épisode de la passion de Louis XIV pour la nièce du cardinal, Marie Mancini, qui fut terminé par un départ, au lieu de l'être par un mariage comme le roi l'avait sérieusement souhaité pendant quelque temps.

Selon les versions les plus courantes, la belle, tout éplorée, lui aurait dit pour adieu: « Vous m'aimez, vous êtes roi, et je pars. » Mot charmant, sans doute, que tout le monde a répété, même Saint-Simon (1) qui ne s'amuse pas d'ordinaire à redire ainsi les paroles tendres, mais auquel pourtant, malgré son charme, malgré l'autorité, des témoignages qui l'ont garanti, l'impitoyable Bayle n'a pas cru devoir faire grâce. Il eut raison, sauf pour un point, comme on verra.

[(1) Notes sur le *Journal de Dangeau*, dans Lémontey *Monarchie de Louis XIV*, p. 170.]

Au chapitre LXI de ses *Réponses aux questions d'un Provincial*, il remonte à l'origine du *mot*, la trouve dans un roman (2) sur lequel il daube d'importance, mais qu'il cite d'abord pour le mieux gourmander après. Voici les lignes qu'il en extrait:

« Le cardinal, dit-il, maria enfin sa nièce au duc de Colonna. Notre prince pleura, cria, se jeta à ses pieds, et l'appela son papa; mais enfin il était destiné que les deux amants se sépareraient. Cette amante désolée étant prête à partir, et montant pour cet effet en carrosse, dit fort spirituellement à son amant, qu'elle voyait plus mort que vif par l'excès de sa douleur: « Vous pleurez, vous êtes roi, et cependant je suis malheureuse et je pars. »

[(2) *Le Palais-Royal ou les Amours de Mme de la Vallière*, 1680, in-12, p. 66.]

Effectivement, le roi faillit mourir de chagrin de cette séparation; mais il était jeune, et à la fin s'en consola, selon les apparences. »

Cela cité, Bayle en appelle aussitôt à l'histoire pour attaquer et couler bas tout ce roman: « Je suis sûr, dit-il en commençant sa longue réfutation, que nous ne suivrons pas jusqu'au bout; je suis sûr que vous me pourriez nommer plus de cent personnes qui vous ont allégué ce discours de la demoiselle Mancini, non-seulement comme une pensée délicate et ingénieuse, mais aussi comme un fait certain (1), et cependant ce n'est qu'une fable romanesque et très-impertinemment inventée. Car lorsque Marie Mancini partit de France pour aller épouser en Italie le

connétable Colonna, elle n'avait plus de part à l'amour du roi, et il n'était plus possible qu'elle conservât aucune espérance. Il y avait plus de neuf mois que l'infante Marie-Thérèse était l'épouse de ce prince....»

[(1) Saint-Simon, dans le passage cité tout à l'heure, est un de ceux qui y ont cru le mieux. Il pense que le départ définitif de Marie suivit de près la fameuse phrase : « Elle partit toutefois, dit-il, et courut bien le monde depuis. C'était la meilleure et la plus folle de ces Mancines. Pour la plus galante, on aurait peine à le décider, excepté la duchesse de Mercoeur, qui mourut dans la première jeunesse et dans l'innocence des moeurs. »]

Bayle cite alors, à l'appui de son livre, les *Mémoires* de Marie Mancini elle-même (1), dédaignant, tant avec cette preuve il se croit sûr de son fait, de recourir aux *Mémoires* de l'abbé de Choisy (2), qui eussent pu prêter de nouvelles forces à sa critique.

[(1) Brémond *Apologie ou les Véritables mémoires de Marie Mancini, connétable de Colonna, écrits par elle-même*. Leyde, 1678, in-12, p. 29 et suiv. (2) Coll. Petitot, 2e série, t. LXIII, p.237.]

Il [(Bayle)] omet toutefois un point très-important: il ne dit mot d'une première séparation qui eut lieu longtemps avant celle dont parle 1e roman, c'est-à-dire en 1659, entre le jeune roi et Marie Mancini, lorsque l'un partit pour chercher son épouse aux Pyrénées, tandis que l'autre, par ordre de son oncle, allait, la mort dans le coeur, s'exiler à Brouage. Alors se passa une scène où purent s'échanger les paroles d'adieu les plus tendres et les plus déchirantes. Les *Mémoires* de Marie, il est vrai, n'en disent rien, non plus que ceux de sa soeur Hortense, publiés par Saint-Réal (3).

[(3) *OEuvres de Saint-Réal.*, Paris, 1745, in-8, t. VI, p. 161-162.]

Mlle de Montpensier, qui mentionne légèrement cette touchante entrevue, mais qui semble avoir peur de parler, n'en dit pas davantage (1). En revanche, Mme de Motteville s'en explique à peu près nettement (2). C'est dans son récit que nous voyons apparaître le vrai *mot* dit par Marie Mancini, ce *mot* simple, sans emphase comme tout ce qui vient du coeur ému, ce *mot* que les historiens, ceux mêmes qui rétablissent le mieux la date de la scène (3), ont tous oublié pour répéter la phrase, qui en est la prétentieuse altération, et dont le roman critique par Bayle avait fait la fortune.

[(1) Collect. Petitot, 2e série, t. XLII, p. 425.  
(2) *Id.*, t. XL, p. 11.  
(3) Walckenaër, *Mémoires sur la vie de Mme de Sévigné*, t. II, p. 158. -- Amédée Renée, *les Nièces de Mazarin*, 1856, in-8, p. 268. -- Biogr. univ., art. *Marie Mancini*.]

« Il fallut enfin, dit donc Mme de Motteville, que le roi consentît à une séparation si

rude et qu'il vît partir Mlle de Mancini pour aller à Brouage, qui fut le lieu choisi pour son exil. Ce ne fut pas sans répandre des larmes, aussi bien qu'elle; mais il ne se laissa pas aller aux paroles qu'elle ne put s'empêcher de lui dire à ce qu'on prétend: « *Vous pleurez, et vous êtes le maître!* »

Voilà, encore une fois, le *mot* véritable, le seul que durent répéter les gens bien renseignés sur toute cette affaire. Ce qui m'en assure, c'est que Racine, composant, par ordre, pour célébrer un autre désespoir d'amour de Louis XIV, la tragédie de *Bérénice*, et persuadé qu'il serait d'un bon courtisan et tout à fait à propos de lui rappeler en même temps la première de ses passions (1), trouva moyen de glisser dans sa pièce la fameuse phrase tout entière, presque textuellement, au risque de n'en faire qu'un très-mauvais vers. C'est à la scène 5e de l'acte IV. Bérénice, qui parle à la fois pour Marie Mancini et pour Henriette d'Angleterre, dit à Louis XIV, c'est-à-dire à Titus:

*Vous êtes empereur, seigneur, et vous pleurez!*

[(1) Il paraît d'ailleurs que cette allusion entrainait dans le programme qu'Henriette d'Angleterre avait donné à Racine en lui commandant sa tragédie. Les mécomptes de son amour pour le roi, dont elle avait dû se résigner à n'être que la belle-soeur, étaient l'objet caché de cette pièce, mais elle voulait que l'histoire de la passion de Louis XIV pour Marie Mancini en fût l'objet apparent: « Elle avait en vue non-seulement, dit Voltaire, la rupture du roi avec la connétable Colonna, mais le frein qu'elle-même avait mis à son propre penchant, de peur qu'il ne devînt dangereux. » *Siècle de Louis XIV*, ch. 25.]

--- XLII ---

Bayle a quelque part mis en doute une ou deux railleries prêtées gratuitement à Louis XIV (1), et il a eu raison. Le grand roi savait quelle valeur les mots mordants auraient acquis dans sa bouche (2); lors même que son esprit lui en eût fait trouver, soyez donc sûr que, par bonté, par dignité surtout, il ne s'en fût pas permis un seul.

[(1) Edit. in fol., t. I, p. 12, T. II, p. 98.

(2) « Car encores qu'un roy, dit Amyot au chapitre V de son *Projet de l'Eloquence royale*, puisse non-seulement dire mais aussi faire tout ce qui luy plaist : si est ce qu'en ceci où il cherche du plaisir il y doibt avoir aussi quelque contentement pour ceuls à qui il parle; de sorte que ses propos semblent plutôt chatouiller que piquer aigrement : tant pour retenir l'auctorité que telle chose diminue, que pour ce que les hommes souvent endurent fort impatiemment un trait de moquerie, mesmement quand il est jetté par celui contre lequel on n'ose user de revanche. »]

M. de Levis nous dit, dans ses *Souvenirs* (1): «Les plus anciens courtisans se rappelaient lui avoir entendu faire une plaisanterie; mais, ajoute-t-il bien vite, on ne pouvait en citer une autre. »

[(1) 2e édit.. p. 25-26.]



# Livros Grátis

( <http://www.livrosgratis.com.br> )

Milhares de Livros para Download:

[Baixar livros de Administração](#)

[Baixar livros de Agronomia](#)

[Baixar livros de Arquitetura](#)

[Baixar livros de Artes](#)

[Baixar livros de Astronomia](#)

[Baixar livros de Biologia Geral](#)

[Baixar livros de Ciência da Computação](#)

[Baixar livros de Ciência da Informação](#)

[Baixar livros de Ciência Política](#)

[Baixar livros de Ciências da Saúde](#)

[Baixar livros de Comunicação](#)

[Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE](#)

[Baixar livros de Defesa civil](#)

[Baixar livros de Direito](#)

[Baixar livros de Direitos humanos](#)

[Baixar livros de Economia](#)

[Baixar livros de Economia Doméstica](#)

[Baixar livros de Educação](#)

[Baixar livros de Educação - Trânsito](#)

[Baixar livros de Educação Física](#)

[Baixar livros de Engenharia Aeroespacial](#)

[Baixar livros de Farmácia](#)

[Baixar livros de Filosofia](#)

[Baixar livros de Física](#)

[Baixar livros de Geociências](#)

[Baixar livros de Geografia](#)

[Baixar livros de História](#)

[Baixar livros de Línguas](#)

[Baixar livros de Literatura](#)  
[Baixar livros de Literatura de Cordel](#)  
[Baixar livros de Literatura Infantil](#)  
[Baixar livros de Matemática](#)  
[Baixar livros de Medicina](#)  
[Baixar livros de Medicina Veterinária](#)  
[Baixar livros de Meio Ambiente](#)  
[Baixar livros de Meteorologia](#)  
[Baixar Monografias e TCC](#)  
[Baixar livros Multidisciplinar](#)  
[Baixar livros de Música](#)  
[Baixar livros de Psicologia](#)  
[Baixar livros de Química](#)  
[Baixar livros de Saúde Coletiva](#)  
[Baixar livros de Serviço Social](#)  
[Baixar livros de Sociologia](#)  
[Baixar livros de Teologia](#)  
[Baixar livros de Trabalho](#)  
[Baixar livros de Turismo](#)